

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 29 (1951)

**Artikel:** Cathédrale Saint-Pierre de Genève : les monuments funéraires  
**Autor:** Deonna, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727548>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CATHÉDRALE SAINT-PIERRE DE GENÈVE

## LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

W. DEONNA

### I. AVANT LA RÉFORME

#### *Généralités. Historique.*



ES fouilles faites à Saint-Pierre ont livré plusieurs inscriptions funéraires de l'époque romaine, qui furent utilisées dans les constructions chrétiennes, mais qui peuvent provenir d'autres lieux de la ville <sup>1</sup>.

Comme toutes les églises, celle de Saint-Pierre a reçu de bonne heure les corps des défunts, en elle et autour d'elle <sup>2</sup>. Quelques inscriptions funéraires du VI<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup> appartenaient à la basilique de Sigismond, qui succéda à la première basilique élevée sur des constructions romaines à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle et qui, dédiée entre 513 et 516, subsista avec quelques modifications jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>. Un sarcophage de forme trapézoïdale, avec couvercle en dalle, a été exhumé

<sup>1</sup> Au Musée de Genève. *PS.*, nos 44, 50, 58, 59, 63, 64, 75, 66, 67, 73; 96 *bis* (moulage; inscription encastrée dans un des montants de la porte de la sacristie); 106 (perdue); 118 (fausse).

<sup>2</sup> Jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> s., la loi romaine n'autorisait pas d'ensevelir dans la ville; les tombeaux se groupaient autour des églises situées hors des murs. Cf. MÂLE, *La fin du paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes*, 1950, 236.

<sup>3</sup> *PS.*, nos 222 (Adelfina); Leclercq et Cabrol, *Dict. d'arch. chrét. et de lit.*, s. v. Genève, 951, réf. — *PS.*, n<sup>o</sup> 224; Leclercq et Cabrol, 954, réf. — *PS.*, nos 225, 226, 229, 230, 260; *LA*, 112, note 6; 107, note 7.

<sup>4</sup> *G*, XI, 1933, 179; *LA.*, 106-7

en 1869 dans l'axe de l'église<sup>1</sup>. Il contenait un corps revêtu d'habits violets<sup>2</sup>, chaussé, qui tomba en poussière au contact de l'air. Sur l'un des longs côtés sont tracées plusieurs rouelles, l'antique talisman qui s'est maintenu à l'époque chrétienne. Un trou percé dans le fond de la cuve permettait l'évacuation des liquides de la décomposition, s'il n'a pas eu un rôle rituel. Gosse croit qu'il s'agit d'un ecclésiastique, peut-être Cariatto, évêque en 584-585. Blavignac songe à Maxime, évêque de Genève en 513, 517, dont la date de mort est inconnue<sup>3</sup>. Besson estime cependant que, si les vêtements ont été fidèlement reproduits par Gosse, ils indiqueraient plutôt un riche laïque, bienfaiteur de la basilique<sup>4</sup>.

Pour les temps ultérieurs<sup>5</sup>, l'Obituaire mentionne les anniversaires de nombreux personnages qui furent ensevelis dans la cathédrale avant la Réforme<sup>6</sup>, et dont nous ne relevons pas les noms<sup>7</sup>. Le plus ancien est celui du roi *Gontran*, décédé en 593, qui passait pour avoir fait reconstruire la basilique, mais ce nom a été inscrit longtemps après sa mort. Les anniversaires les plus vieux paraissent dater du XII<sup>e</sup> siècle; le plus reculé dont on peut fixer la date est celui de l'évêque *Guy de Faucigny*, mort en 1120. Le manuscrit que l'on possède n'est pas l'original, mais une copie faite par un chanoine de Genève, Pierre Chartreis, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, achevée en 1388; l'Obituaire a été rédigé ultérieurement jusqu'en 1522<sup>8</sup>.

Sénébier pensait à tort que l'on n'ensevelissait guère dans la cathédrale que les chanoines<sup>9</sup>, mais l'Obituaire mentionne nombre de laïques. Certaines restrictions tombèrent en effet en désuétude avec le temps, et au XIV<sup>e</sup> siècle les lois ecclésiastiques qui défendaient d'enterrer les laïques dans l'enceinte des églises ne furent plus observées<sup>10</sup>. En 1455, le chapitre de Saint-Pierre, devant les demandes croissantes, régla les conditions d'ensevelissement dans l'église et le cloître<sup>11</sup> :

<sup>1</sup> PS, n<sup>o</sup> 235, réf.; LA, 101, note 7; fig. 92; 112, note 6; 259, note 5; G., XI, 1933, 85. — Son emplacement, GOSSE, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, 3, 1893, plan 1, c 10.

<sup>2</sup> GOSSE, *Saint-Pierre*, III, 1893, 37 sq., fig. 7, pl. 1, description du vêtement.

<sup>3</sup> Sur l'évêque Maxime, BESSON, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, 1906, 117; ID., *ASAK.*, 1904, III.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 133; MARTIN, *Saint-Pierre*, 210, note 41.

<sup>5</sup> On trouvera des détails sur les cimetières de Genève, les usages funéraires, dans PS., 177 sq., *Monuments funéraires, XIV-XIX<sup>e</sup> siècles*, réf.

<sup>6</sup> SARASIN, *Obituaire de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève*, MDG., XXI, 1882.

<sup>7</sup> Quelques-uns de ces noms, PS., 178 sq.

<sup>8</sup> MDG., XXI, 1882, X sq.

<sup>9</sup> SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, 46 : « il ne paraît pas que l'église de Saint-Pierre ait été un cimetière public comme la plupart des anciennes cathédrales; il paraît au contraire qu'on n'y enterrait que quelques-uns des chanoines, entre lesquels on trouve deux laïques dont l'un est qualifié de bourgeois de Genève, Gondisalva de Malvenda, médecin, et un Genessiati, noble italien, avec une femme Béatrix de Lulier. »

<sup>10</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 36-7; PS., 177.

<sup>11</sup> Bibl. de Genève, ms. 67; MDG., XXI, 1882, 288, note 1 (texte latin); *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 157-8 (37-8), traduction; PS., 188; G., XXIV, 1946, 52.

« Nous avons divisé notre église (étant réservée la partie du chœur et du lieu très saint, laquelle reste toujours à notre disposition) en trois parties à partir du mur postérieur du côté de l'est, depuis l'un et l'autre des côtés droit et gauche, tant en longueur qu'en largeur :

1<sup>o</sup> Les prélats et chanoines de notre dite église auront la partie depuis le dit mur, de l'un et l'autre côté, jusqu'aux autels des saints Jacques et Elisée, au nord, et jusqu'à l'autel de saint Antoine au sud exclusivement <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> Des dits autels jusqu'à l'autel de saint Martin, du côté nord, et de saint André, apôtre, de l'autre côté, les barons et autres nobles de rang supérieur ou inférieur et aux autres personnes attachées temporairement à notre dite église <sup>2</sup>.

3<sup>o</sup> Des dits autels de saint Martin et d'André jusqu'à la susdite porte principale, de l'un et de l'autre côté (la chapelle de Saint-Michel, autrefois celle des comtes de Genevois, en étant exclue) les bourgeois, citoyens, marchands et toutes autres personnes des deux sexes, de bonne réputation et renommée, auront le droit de choisir une place pour leur sépulture, de la manière indiquée ci-dessus <sup>3</sup>.

Cette ordonnance fut modifiée par les statuts capitulaires de 1483, contenus dans une bulle pontificale de 1484 : tous les ecclésiastiques ou laïcs pouvaient se faire enterrer à partir des chapelles de Sainte-Croix et de Sainte-Catherine jusqu'à la porte d'entrée de la cathédrale et sauf dans le chœur et le saint des saints (donc les parties 2 et 3 précédentes), à condition de payer une redevance <sup>4</sup>.

Le dernier personnage qui fut enseveli à Saint-Pierre avant la Réforme, et encore momentanément, fut sans doute le chanoine *Pierre Wehrly*, de Fribourg. Tué dans l'échauffourée qui mettait aux prises les partisans de l'ancienne et de la nouvelle religion, en 1533, il fut enterré en grande pompe, et « en odeur de sainteté », dans la cathédrale, mais sa famille réclama son corps, qui fut exhumé pour être transporté dans sa ville natale <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *G.*, XXIV, 1946, 52; tout l'espace compris à droite et à gauche du chœur capitulaire, soit les transepts et les bas-côtés jusqu'à l'alignement du mur postérieur (soit le jubé) du chœur et aux autels de saint Jacques et saint Eloi au N., de saint Antoine au S. Cf. 53, fig. 1, plan.

<sup>2</sup> Soit la travée qui suit la précédente, cf. plan, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>3</sup> La troisième partie comprenait donc le reste de l'église, jusqu'à la porte principale, à l'exclusion de la chapelle de Saint-Michel.

<sup>4</sup> « Bullarium magnum romanum », IX, part. 3, 294; *G.*, XXIV, 1946, 54. Voir les « Statuta et ordinationes ecclesie Gebennensis », Bibl. Publique de Genève, Ms 1.62; SÉNEBIER, *Catalogue raisonné des manuscrits*, 192, n<sup>o</sup> 62. — Cf. MERCIER, *Le chapitre de Saint-Pierre de Genève*, 1890, 37, 372. « Statuta, n<sup>o</sup> CXVIII : De electione sepulture in ecclesia per canonicos fienda. — N<sup>o</sup> CXX. De electione sepulture per nobiles et viros ecclesiasticos, nobiles laici, cives burgensis, et honesti mercatores. — N<sup>o</sup> CXXI, De luminaribus sepulturarum. — N<sup>o</sup> CXXII. De portando corpus canonici defuncti intra chorum. »

<sup>5</sup> *RC.*, 5 mai 1533; FROMENT, *Actes*, éd. Fick, 1854, XXIV; *PS.*, 179, note 10; DEONNA, *G.*, XVII, 1939, 167; NAEF, *Le chapitre de l'insigne et exempt collégiale de Saint-Nicolas*, Fribourg, 1912, 148; *Id.*, *BHG.*, VII, 1939-42, 90, note 1.

On a mis au jour plusieurs tombes, lors des fouilles et réfections faites à diverses époques à Saint-Pierre<sup>1</sup>. La plus ancienne est celle de l'évêque *Guillaume de Marcossey*, dont le corps fut déposé en 1378 dans un caveau de la chapelle Saint-Nicolas, dite plus tard de Rohan<sup>2</sup>. Parmi diverses tombes trouvées en 1850 par Blavignac,<sup>3</sup> mentionnons celle d'un prélat, dans l'axe de l'église, devant l'emplacement du maître-autel; le corps, déposé dans une auge en pierre blanche<sup>4</sup>, était vêtu d'un habit de soie violette; il portait une mitre de soie blanche et bleue, et l'on voyait auprès de lui les débris d'une crosse et une patène d'étain<sup>5</sup>. On a songé à *Jean de Courtecuisse*, évêque de 1422 à 1423<sup>6</sup>. La tombe a été ouverte à nouveau en 1869<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> *PS.*, 178, liste.

<sup>2</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 155 (35); *G.*, XXIV, 1946, 56. Sa dalle funéraire, voir plus loin.

La même chapelle avait reçu d'autres inhumations. Lors de la réfection des deux chapelles du transept sud, on a mis au jour, dans la première, soit celle-ci, « une tombe creusée dans le sol de maçonnerie, au centre de la chapelle; elle contenait un squelette que nous n'avons pu voir et qui a été remis au musée archéologique (1884) ». MAYOR, *BHG.*, I, 1892-7, 111. Comme on croyait alors que cette chapelle était celle de Notre-Dame, on y a reconnu la tombe du chanoine Rodolphe de Montmayeur, mentionné dans des actes de 1343 et 1366, qui fut en effet enseveli dans la chapelle de Notre-Dame (en réalité la dernière chapelle au N.). *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 141 (21), 155 (35), prénommé à tort Robert. Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 127; *G.*, XXIV, 1947, 73, n° 7.

<sup>3</sup> BLAVIGNAC, Notice sur les fouilles pratiquées en 1850 dans l'église de Saint-Pierre, *MDG.*, VIII, 1852, 6. On a découvert en même temps d'autres sépultures d'ecclésiastiques inconnus, dont les vêtements, la chaussure surtout, étaient encore reconnaissables, en général, dans la partie orientale de l'église. *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 159 (39).

<sup>4</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, III, 1893, 77 sq.; *PS.*, 178, note 3, réf.; MARTIN, *Saint-Pierre*, 161; *LA.*, 229, note 2, réf.; 259; 124, note 8. — Le sarcophage est conservé au Musée de Genève, invent. 181; *PS.*, n° 234. Long. extérieure de la cuve, 2 m. 12; larg. à la tête 0 m. 74; aux pieds, 0 m. 64. Le couvercle, brisé en deux morceaux, est plus long que la cuve, long. 2 m. 40; larg. 0 m. 78 et 0 m. 71. L'inventaire donne les indications suivantes : « Tombeau-auge trouvé dans l'abside de l'église primitive de Saint-Pierre », c'est pourquoi il a été attribué à tort au VI<sup>e</sup> s. Les dimensions correspondent à celles du sarcophage dit de Jean de Courtecuisse; cf. *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, III, 1893, 79-801.

<sup>5</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, III, 1893, 80-1; *G.*, XXI, 1943, 120. Au musée de Genève, 1733 et bis.

<sup>6</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 72, note 1; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale*, III, 1893, 78; GONTHIER, *Œuvres historiques*, III, 1903, 191, VI; A. COVILLE, *Recherches sur Jean de Courtecuisse et ses œuvres oratoires*, Bibl. Ecole des Chartes, 65, 1904, 469; H. OMONT, *Inventaire des livres de Jean Courtecuisse, évêque de Paris*, *ibid.*, 80, 1919, 109.

La tombe se trouvait au milieu de la nef, devant le crucifix, avec celles d'Anselme de Cheney (1437), chanoine, et peut-être de Jean Symonet, chanoine, qui en 1456 désire être enseveli « in medio navi ecclesie ante crucifixum, inter reverendum patrem episcopum Breviscoxe bone memorie et dominum Ansermum de Chenay, quondam canonicum Gebennensem ». *MDG.*, XXI, 1882, 191.

<sup>7</sup> Procès-verbal de l'ouverture, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale*, III, 1893, 79.

Les fouilles de 1850 et 1869 ont révélé d'autres tombes encore, de personnages inconnus <sup>1</sup>, parfois avec des restes d'étoffes, de sandales, des éperons du XV<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>; leurs emplacements sont indiqués sur les plans dressés par Gosse <sup>3</sup>.

\* \* \*

Le cloître de Saint-Pierre recevait aussi des sépultures <sup>4</sup>. D'autres ensevelissements se faisaient devant l'église, sur la cour Saint-Pierre <sup>5</sup>, et du côté S., avant que n'eût été construite la chapelle des Macchabées au début du XV<sup>e</sup> siècle. On a trouvé dans le sous-sol de celle-ci de nombreux ossements, qui provenaient de ce cimetière et peut-être aussi de quelques sépultures à l'intérieur de la chapelle <sup>6</sup>. Le cimetière de Notre-Dame La Neuve, qui dépendait des Macchabées, était tout près; il fut supprimé vers 1471<sup>7</sup>.

\* \* \*

Le vandalisme de la Réforme, qui détruisit à Genève tant d'œuvres d'art d'un culte abhorré, ne respecta pas les monuments funéraires. On enleva des églises les sarcophages pour en faire des lavoirs, des bassins; on utilisa des dalles pour la construction des remparts, et plusieurs y ont été retrouvées lors de leur démolition. Dans le compte de réparations à la maison et à la tour de la Monnaie, en 1548, on note « le chargement de troys pierres de sépulture, les charrier et avoir posé en la cheminée de la Monnoie ». Beaucoup de dalles funéraires provenant de Saint-Pierre ont sans doute été ainsi dispersées et perdues <sup>8</sup>. Celle de l'évêque Guillaume de Marcossy, retournée, a reçu en 1638 l'épithaphe du duc de Rohan <sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Gosse en mentionne une trentaine, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, III, 1893, 76 sq.; *PS.*, 178. L'une de ces tombes, féminine, pourrait être celle d'*Aymonette de Chissier*, *ibid.*, 76, n° 1. Cf. plus haut, à propos du vitrail d'Humbert de Chissier.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 76. Ces éperons sont conservés au Musée, n° 1731-2., *LA.*, 236 note 4.

<sup>3</sup> *Ibid.*, plans I, II.

<sup>4</sup> MAYOR, *BHG.*, I, 1892-7, 347, 359; MARTIN, *Saint-Pierre*, 193; *PS.*, 177, note 6, liste de noms avant la Réforme, Obituaire; *MDG.*, XXI, 1882, *passim* (ex. Antonin L'Hoste, syndic, mort en 1443, *MDG.*, XXI, 1882, 98 : « supra tumulum suum in claustro ». Martin Duchat, *ibid.*, 117 : « supra ejus tumulum in claustro ». Nigod Chamossat, citoyen, XV<sup>e</sup> s., *ibid.*, 155 « supra tumulum ejus in claustro ».); MARTIN, 193 sq.; *PS.*, 178, note 6, réf. Sur le cloître, cf. BLONDEL, *G.*, XXIV, 1946, 59; XXVII, 1949, 201.

<sup>5</sup> BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités*, 33; *PS.*, 177, note 7.

<sup>6</sup> *BHG.*, I, 1892-7, 90, note 1; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 39; *PS.*, 178.

<sup>7</sup> Comptes Macchabées, n° 7, 11, primo; Comptes de la Fabrique de Saint-Pierre, 1477-1478; *G.*, XVIII, 1940, 51, note 3.

<sup>8</sup> *PS.*, 6.

<sup>9</sup> Voir plus loin, 132.

D'autres cependant furent conservées et purent être décrites par Spon (1647-1685)<sup>1</sup> et Flournois (1645-1693)<sup>2</sup>; elles furent déplacées çà et là au cours du temps<sup>3</sup>, et pendant ces pérégrinations plusieurs ont disparu<sup>4</sup>. En 1730, on retire du cloître et de diverses parties de l'église 22 dalles pour daller l'entrée<sup>5</sup>. Quelques-unes sont dressées contre les murs, et en 1755 on songe à les placer dans la chapelle de Portugal<sup>6</sup>. En 1794, une commission est nommée pour « s'occuper du moyen de disposer le temple de Saint-Pierre d'une manière qui assurât aux séances de l'Assemblée souveraine plus d'ordre, de dignité et d'aisance que ce n'était le cas », et quelques jours après, on paye 14 transports de pierres et de vieux matériaux pris à Saint-Pierre, parmi lesquels vraisemblablement des pierres tombales<sup>7</sup>.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle cependant, on songe, mais sans résultat, à créer un musée qui grouperait les inscriptions et autres monuments de l'ancienne Genève. En 1818, on dépose quelques pierres dans une des cours du Musée Académique qui vient de s'ouvrir, et pendant longtemps elles s'entassent en désordre dans la cour. En 1861, on les transfère dans le Palais de Justice, d'où elles émigrent en 1888 dans une cour de la Bibliothèque Publique. Elles y restent négligées et exposées aux intempéries. Cet abandon souleva maintes protestations des érudits<sup>8</sup>; elles ne furent écoutées qu'en 1913, où l'on transféra quelques dalles funéraires dans la cour du nouveau Musée d'Art et d'Histoire, inauguré en 1910; les autres les y rejoignirent en 1922<sup>9</sup>. Onze dalles funéraires demeuraient toutefois encastrées dans le sol de Saint-Pierre; elles en furent enlevées en 1906 et dressées contre les murs des bas-côtés de la nef où on les voit encore<sup>10</sup>. Une d'elles, déposée dans le hangar adjacent,

<sup>1</sup> SPON, *Histoire de Genève*, éd. 4<sup>e</sup>, 1730, II, 347, Inscriptions des derniers siècles.

<sup>2</sup> FLOURNOIS, *Épitaphes des chanoines et autres personnages qui restent au temple de Saint-Pierre*.

<sup>3</sup> SÉNEBIER, *Essai*, 46 : « Il faut observer qu'il n'est point sûr que toutes ces pierres funéraires aient recouvert le tombeau des personnages qu'elles désignent dans le lieu où on les voit; il semble au moins que quelques-unes y ont été apportées du cloître où elles étaient, et de diverses places de l'église de Saint-Pierre où les tombeaux qu'elles recouvraient étaient placés. »

<sup>4</sup> Voir plus loin, 120. Inscriptions perdues.

<sup>5</sup> Reg. Ch. Comptes, vol. 14, fol. 157 (7 janvier); *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 39; *MDG.*, VIII, 1852, 8; MARTIN, *Saint-Pierre*, 147.

<sup>6</sup> *RC.*, 9 septembre 1755; *PS.*, 178; *G.*, V, 1927, 82 : « Les Seigneurs de la Commission du Temple de Saint-Pierre ont dit que dans les arrangements qu'ils se proposent pour l'intérieur de cet édifice, ils ne croient que diverses inscriptions qui ont été déposées au bas du temple, contre les murailles, puissent y rester, qu'ils estiment que l'on pourrait les transporter dans la chapelle où a été ensevelie une Princesse de Portugal, sur quoi ils prient le Conseil de s'expliquer, et, étant opiné, l'avis de la Commission a été approuvé. »

<sup>7</sup> *G.*, V, 1927, 82.

<sup>8</sup> *PS.*, 178, note 1, réf.

<sup>9</sup> Cf. DEONNA, *Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève*, Mélanges publiés à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société auxiliaire du Musée de Genève, 1922; en tirage à part, *Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève*, 1922; *PS.*, 1, réf.

<sup>10</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 147; *PS.*, 180.

dit « musée de la cathédrale », est venue, lors de la suppression de celui-ci en 1929, rejoindre celles du Musée <sup>1</sup>.

\* \* \*

*Dalles funéraires de la cathédrale et du cloître* <sup>2</sup>.

Depuis le VI<sup>e</sup> siècle, les pierres tombales font complètement défaut à Saint-Pierre, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle; celle de l'évêque Guillaume de Marcossey est la plus ancienne qui soit conservée (1377). Elles se multiplient au XV<sup>e</sup> siècle, et la dernière avant la Réforme est celle de Pierre Gruet, mort en 1531. Toutes sont des plates-tombes; aucune ne représente le défunt en relief ou en ronde bosse <sup>3</sup>.

\* \* \*

*Ecclésiastiques.* L'ornementation est simple. L'inscription court tout autour de la dalle, et les armoiries du défunt occupent en général les angles du champ. Dans celui-ci le mort, en costume et attributs de sa charge <sup>4</sup>, repose étendu, d'ordinaire sous un dais gothique, mains jointes, sa tête parfois sur un livre <sup>5</sup>, et ses pieds sur un animal ou un livre. La plupart des dalles sont en marbre blanc, parfois foncé; quelques-unes sont en grès. L'ornementation est gravée; quelques détails sont rapportés en pierre blanche, en mastic, en métal <sup>6</sup>.

L'inscription mentionne les titres du défunt, sa vie pieuse, l'année de sa mort, Elle commence volontiers par l'une des formules: « Hic jacet, hoc antro recubat, marmore tegitur isto », et se termine par le vœu du repos éternel: « cujus anima requiescat in pace » <sup>7</sup>. Ce sont aussi quelques affirmations de la foi, qui deviennent

<sup>1</sup> *PS.*, 1-2, 429, note; *G.*, VIII, 1930, 11.

<sup>2</sup> Nous renvoyons à leur description détaillée: *PS.*, 177, note 5, réf.; 191 sq., Monuments funéraires datés, antérieurs à la Réforme: 234, Monuments funéraires non datés, antérieurs à la Réforme.

<sup>3</sup> Caractères généraux de ces dalles, *PS.*, 189; *LA.*, 179.

<sup>4</sup> Une seule dalle a servi pour deux personnages, mais avec une effigie unique: celle de François de Menthon (n° 7), utilisée ultérieurement pour son neveu Richard de Rossillon.

<sup>5</sup> Ce détail fréquent a pu inspirer la légende qu'Amédée VIII, dans sa tombe à Ripaille, avait la tête posée sur une Bible comportant une inscription relative au caractère genevois. Savyon, éd. Fick, 20-1; *G.*, II, 1924, 282, réf.

<sup>6</sup> BLAVIGNAC, *Description monumentale de Saint-Pierre*, 1845: « Les traits et les caractères ont été remplis de mastic blanc sur le marbre noir et brun foncé sur les pierres d'un ton clair. Quelquefois les places des figures, des pieds et des mains, de même que celles des armoiries, ont été creusées et remplacées par des incrustations en pierre blanche peu résistante. Ces incrustations sont en partie détruites, et là où elles existent encore, elles sont profondément usées. Une de ces dalles a été plus richement décorée que les autres, c'est celle d'un personnage mitré, portant une crosse sur sa poitrine; les inscriptions, la crosse et une partie du vêtement ont été recouvertes de lames de métal dont il ne reste aucune trace, mais dont les sillons dans la pierre attestent l'existence passée. » MARTIN, *Saint-Pierre*, 147. Cf. n° 25, Guy de la Rochette(?).

<sup>7</sup> Les variantes sont rares. Ex. Jean de la Biolée, n° 5.

de plus en plus fréquentes avec le temps : « qui semper in Dei misericordia salvari speravit »<sup>1</sup>, « pertaesus secli convolat ad superos »<sup>2</sup>, etc.

Les caractères sont gothiques; les lettres romaines apparaissent avec les dalles de Pierre de Viry (1494)<sup>3</sup>, d'André de Malvenda (1499)<sup>4</sup>, de Jean Ronzière (1516)<sup>5</sup>.

L'inscription est en latin<sup>6</sup>, auquel s'ajoutent quelques mots grecs sur la dalle d'Amblard Goyet (1517)<sup>7</sup>.

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, si les schémas antérieurs persistent, on en voit apparaître de nouveaux. Les inscriptions deviennent moins monotones, on en varie davantage la rédaction. L'influence de l'humanisme, de la Renaissance, se fait sentir<sup>8</sup>. Un décor architectural de style Renaissance, sous lequel repose le mort<sup>9</sup>, remplace le dais gothique. On sculpte aux angles des têtes de mort<sup>10</sup>, motif inconnu auparavant. On grave volontiers des sentences antiques en lettres romaines, même grecques, des poèmes en latin<sup>11</sup>, en des cartouches qui traversent horizontalement le champ, tandis que le pourtour demeure comme jadis réservé à l'énoncé du défunt, le plus souvent encore en lettres gothiques. « Sic transit gloria mundi », dit Jean Ronzière (1516)<sup>12</sup>, « ΑΠΘΡΟΠΙΟΣ ΘΝΗΤΟΣ ΕΙΔΕ ΣΑΥΤΟΝ » dit Amblard Goyet (1517)<sup>13</sup>. « Pulvis et umbra sumus, » affirme encore ce dernier; et ce sont d'autres vérités de ce genre<sup>14</sup>.

Une de ces formules : « Astra tenet virtus cetera pulvis habet », sur la dalle de Pierre Gruet (1531), que répète avec quelque variante la plaque posée en 1608 sur le cercueil de Jean de Kaunitz, « Urna cadaver habet, spiritus astra tenet »<sup>15</sup>, reprend une pensée fréquente de l'antiquité grecque et romaine<sup>16</sup>.

<sup>1</sup> Amblard de Viry, n° 6.

<sup>2</sup> Jean de Lornay, n° 15.

<sup>3</sup> N° 8.

<sup>4</sup> N° 11.

<sup>5</sup> N° 17.

<sup>6</sup> La plus ancienne inscription funéraire que nous possédions rédigée en français, mais avec lettres gothiques, est celle de Pierre et Guillaume de Saconay, provenant de Saconnex; *PS.*, n° 457.

<sup>7</sup> N° 18.

<sup>8</sup> BLAVIGNAC, *Description*, 1845, 17 : Les dalles d'Amblard Goyet et de Pierre Gruet « sont remarquables comme monuments de la Renaissance italienne dans notre pays ». Sur l'influence du style Renaissance à Genève, qui se manifeste dans l'architecture pour la première fois dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *LA.*, 323.

<sup>9</sup> Amblard Goyet, 1517, n° 18; Pierre Gruet, 1531, n° 24.

<sup>10</sup> Pierre Gruet, n° 24.

<sup>11</sup> Amblard Goyet, n° 18; Pierre Gruet, n° 24.

<sup>12</sup> N° 17.

<sup>13</sup> N° 18.

<sup>14</sup> *PS.*, 189-190.

<sup>15</sup> *Ibid.*, n° 539.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 190, ex.; CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, 1942, 255, note 4, réf.

Beaucoup d'inscriptions sont fort effacées, et bien moins lisibles aujourd'hui qu'au temps où Spon et Flournois les ont relevées. Nous ne les reproduisons pas ici, renvoyant aux lectures qui en ont été données antérieurement <sup>1</sup>.

\* \* \*

1. Musée, n° 330. — *Guillaume Fournier de Marcossey*, évêque de Genève en 1366, mort en 1377 <sup>2</sup>.

La dalle provient de la première chapelle sud, celle de Saint-Nicolas, où ce prélat avait été enseveli et où elle avait été remployée en 1638 pour l'építaphe du duc Henri de Rohan <sup>3</sup>. Effigie d'un évêque en costume de chœur, mitre en tête, crosse maintenue sur la poitrine. La figure, l'extrémité des pieds, la volute de la crosse, sont évidées, pour recevoir des incrustations en marbre blanc. Dans les angles supérieurs, deux écus, dont les meubles ne sont plus perceptibles <sup>4</sup>.

*PS.*, n° 436, fig., réf.; *DOUMERGUE*, *Jean Calvin*, III, 284, fig.; *DEONNA*, *Musée d'art et d'histoire*. Collection hist. et arch., moyen âge et temps modernes, 6, note 1, réf.; *LA.*, 122, fig. 95; 124, note 9; 179, note 3.

2. Musée, n° 174. — *Anselme de Cheney*, chanoine de Genève dès 1397, teste en 1431, meurt en 1437.

L'építaphe, la plus ancienne des chanoines de Saint-Pierre que nous ayons conservée, était placée au milieu de la nef, devant le crucifix. Effigie très effacée d'un chanoine en costume de chœur sous un dais gothique. La figure, les mains, les extrémités des pieds étaient rapportées en marbre blanc. Les armoiries sont effacées; selon Spon et Flournois, l'écu était chargé de deux bandes d'argent. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 444, réf.; *MDG.*, XXI, 1882, 191 (« in medio navi ecclesie ante crucifixum »).

3. Musée, n° 172. — *Guillaume d'Arenthon*, chanoine de Genève dès 1397, mort en 1449. La dalle était placée devant l'autel de Saint-Antoine <sup>5</sup>. Effigie très effacée d'un chanoine en costume de chœur. Le visage et les mains, évidés, étaient rapportés. Les armoiries ont disparu. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 445, réf.

4. Saint-Pierre. Moulage au Musée, n° 848. — *Humbert de Chissé* ou *de Chissier*, chanoine, vicaire général en 1450, official en 1451, mort en 1458. La dalle se trouvait

<sup>1</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 148 sq. (sont indiquées en italiques les abréviations; entre crochets les passages qui n'ont pu être lus); note 325; *PS.*, n° 436 sq.

<sup>2</sup> Sur ce personnage, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 40; *DHBS.*, s. v., Fournier, 158, B.; sur l'enceinte dite de Marcossey, *PS.*, 33, note 1, réf.; *LA.*, 132, réf.

<sup>3</sup> Voir plus loin. 132.

<sup>4</sup> Les armoiries de ce prélat sont « d'azur au lévrier d'argent accolé de gueules ». — On les voit sur une pierre provenant du château de Marcossey en Faucigny, au Musée de Genève, *PS.*, n° 707; *LA.*, 124, note 1; *G.*, VI, 1928, 214, n° 707; *DEONNA*, Coll. Hist. et arch., 1929, 6, note 1.

<sup>5</sup> *MDG.*, XXI, 1882, 168. Le nom d'Arenthon était probablement déjà illisible au temps de Spon, qui le laisse en blanc. *Ibid.*, note 2. Emplacement de l'autel de Saint-Antoine, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1; d'autres personnages de la famille d'Arenthon, Jacques, chantre, Amédée, chanoine, avaient fondé des chapellenies en cet endroit. *Ibid.*, 69.

devant l'autel des saints Jacques et Alexis <sup>1</sup> où d'autres membres de cette famille étaient aussi ensevelis, et dont Humbert avait orné la fenêtre d'un vitrail en 1447 <sup>2</sup>. Transférée en 1730 dans la nef en face de l'entrée principale, elle est depuis 1906 adossée au mur du bas-côté N., deuxième travée. L'effigie, surmontée d'un chapeau, est presque entièrement effacée; la figure et les mains sont évidées. On ne distingue plus les meubles des deux écus aux angles supérieurs. <sup>3</sup> Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 448, réf.; MARTIN, *Saint-Pierre*, 28. Moulage, *G.*, IX, 1931, 9.

5. Saint-Pierre. — *Jean de la Biolée*, chanoine dès 1438, mort en 1466 <sup>4</sup>. Avant 1906, la dalle se trouvait encastrée dans le sol de la nef, en face de l'entrée; elle est depuis adossée au mur du bas-côté N., deuxième travée. L'effigie est très effacée. Aux angles supérieurs du champ, deux écus, au chef chargé de trois étoiles. Inscription en lettres gothiques. *Pl. XIV*.

*PS.*, n° 449, fig., réf.; *MDG.*, XXI, 1882, 25, note 3; Reg. du chap. (copie Chaponnière, Archives, ms. hist., 221), p. 2 v°.

6. Musée, n° 167. — *Amblard de Viry*, chanoine dès 1465, mort en 1472. La dalle était peut-être située devant l'autel des Saints-Innocents <sup>5</sup>, où étaient ensevelis d'autres membres de la même famille <sup>6</sup>. L'effigie et les armes sont presque entièrement effacées <sup>7</sup>, mais on lit encore au-dessus de l'écu le nom « Viry ». Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 454, réf.

7. Saint-Pierre. Musée, moulage, n° 849. — *François de Menthon*, chanoine, vicaire général dès 1465, teste en 1488 et meurt en 1493 <sup>8</sup>. La même dalle a servi aussi pour son neveu *Richard de Rossillon*, chanoine dès 1472, mort en 1508 <sup>9</sup>. Elle était jadis dans la nef,

<sup>1</sup> *MDG.*, XXI, 1882, 138 : « ante altare beatorum Jacobi et Alexii »; cf. le plan, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1; 71.

<sup>2</sup> Voir plus haut, Vitraux; sur ce personnage, *PS.*, 198.

<sup>3</sup> « Parti d'or et de gueules au lion de sable armé et lampassé de gueules brochant sur le tout »; *PS.*, 197, note 5.

<sup>4</sup> Il avait eu un prédécesseur du même nom, chanoine de Genève dès 1397. Sur Jean de la Biolée, et d'autres de la même famille, *PS.*, 200; *MDG.*, XXI, 1882, 25, note 2; table s. v. Biolée; NAEF, *BHG.*, VII, 1939-42, 42, note 1. Cf. plus loin, dalle perdue de Martin de la Biolée.

<sup>5</sup> Plan, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>6</sup> Cf. plus loin, Pierre de Viry, n° 8; François de Viry, n° 21. Cf.; plus haut, vitrail de saint Michel, donné par Dominique de Viry. Sur Amblard de Viry, *PS.*, 203.

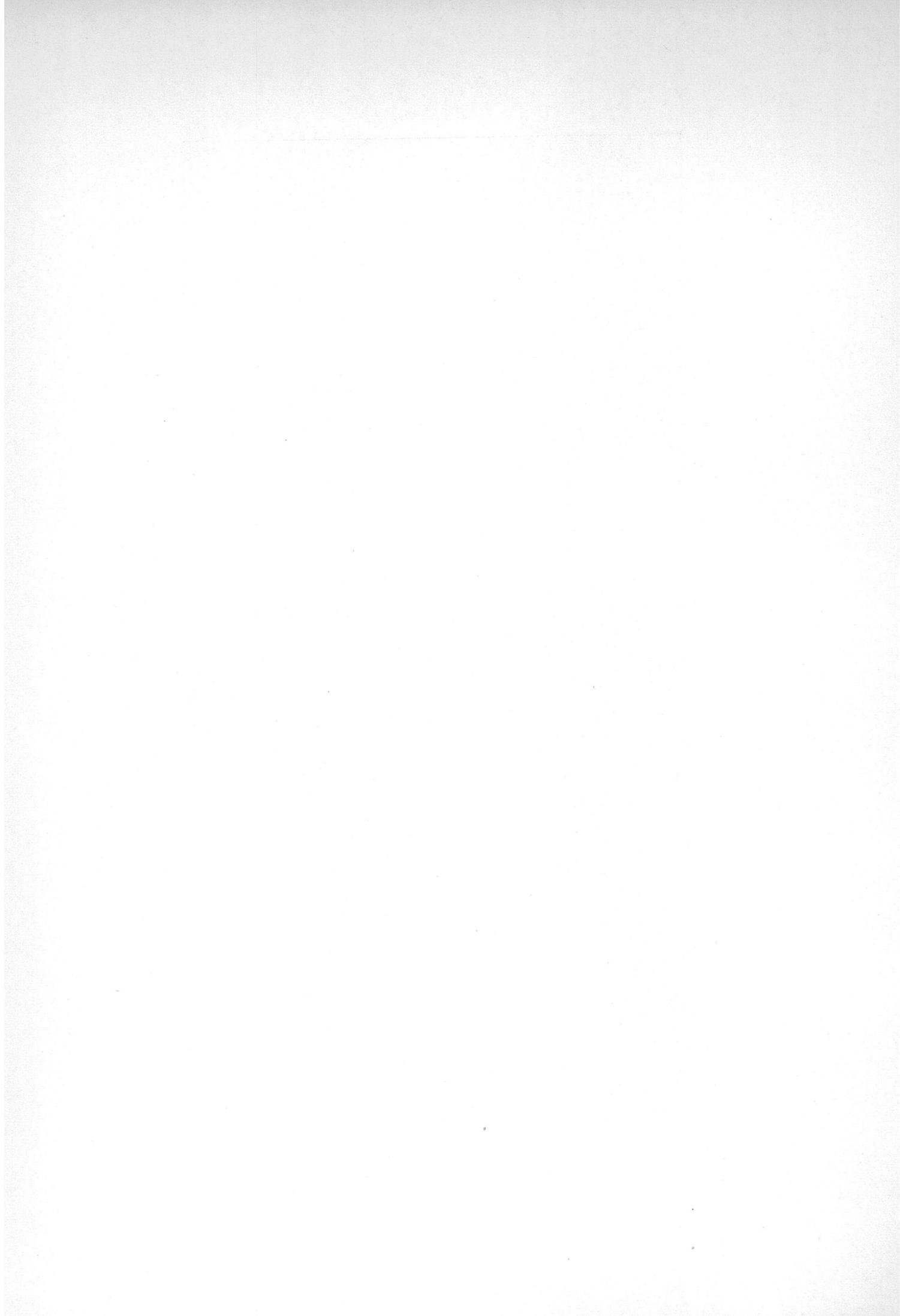
<sup>7</sup> Selon Flournois, les armes étaient : « pallé d'argent et d'azur, à la bande de gueules, brisée en chef d'un croissant d'or, quoique Ménestrier, en son abrégé des armes, p. 85, blasonne celles de cette maison de Viry en Genevois simplement pallé d'argent et d'azur. Au-dessus de l'écu est inscrit VIRY. L'on voit ces mêmes armes de la maison de Viry aux vitres d'une maison de la rue des Chanoines, qui a sans doute appartenu à quelque chanoine de cette famille. » Sur ces armoiries, *PS.*, 203, réf.

<sup>8</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 237, note 4, 238, note 3; FLEURY, *Notice sur l'église et la paroisse de Saint-Germain*, 1866, 31.

<sup>9</sup> Sur ce personnage : *MDG.*, XXI, 1882, 88, note 6; FLEURY, *l. c.* Extr. d'un ms. attribué à Besson, cf. Reg. du chap. copie Chaponnière, Archives, ms. hist. 221, p. 40 : « Rossillon. Cette famille avait un hôtel considérable à Genève, qui fut brûlé lors de la révolution de cette ville; on y voyait il y a quelques années au haut d'une tour contiguë, qui fut sauvée de l'embrasement, des panonceaux aux armes de Rossillon, qui paraissent encore aujourd'hui sculptées sur la porte ».



Pl. XIII. — Guillaume de Greyres, † 1498. — Musée de Genève, N° 36



en face de l'entrée principale; elle est aujourd'hui adossée au mur du bas-côté S., deuxième travée. L'effigie, celle d'un chanoine en costume de chœur, est fort effacée. On distingue encore des écus aux quatre angles : ce sont d'un côté les armes des Menthon de Montrottier, soit un lion et une bande componée brochant sur le lion; de l'autre les armes de Rossillon, soit une croix. L'inscription en lettres gothiques est commune aux deux défunts.

*PS.*, n° 474, référ., fig.; *G.*, IX, 1931, 9 (moulage).

8. Saint-Pierre. Musée, moulage, n° 850. — *Pierre de Viry*, chanoine avant 1448, mort en 1494<sup>1</sup>. Elle était autrefois dans la nef, en face de l'entrée principale; elle est aujourd'hui adossée au mur du bas-côté S., deuxième travée. L'effigie et les armoiries aux quatre angles sont presque entièrement effacés. Au-dessous des écus supérieurs, le nom « VirY ». L'inscription est en lettres romaines<sup>2</sup>.

*PS.*, n° 460, réf., fig.; *G.*, IX, 1931, 9 (moulage).

9. Musée, n° 36. — *Guillaume de Greyres*, chanoine dès 1472, mort en 1498. La dalle servit après la Réforme à couvrir une meurtrière des fortifications, où elle a été retrouvée en 1863. Le chanoine, revêtu du costume de chœur, est étendu, mains jointes, les pieds reposant sur un chien. Il est encadré par un arc trilobé. Dans les angles supérieurs, deux écus aux armes du défunt : une tour ajourée d'une porte<sup>3</sup>. Inscription en lettres gothiques. Cette dalle est une des mieux conservées. *Pl. XIII*.

*PS.*, n° 462, réf., fig.; *NAEF*, *Les origines de la Réforme à Genève*, 42, fig. (détail); *LA.*, 176, fig. 139; 179.

10. Musée, n° 173. — *François de Charansonay*, chanoine, mentionné dans des actes de 1465 à 1483, mort en 1498<sup>4</sup>. L'effigie est presque entièrement effacée; on distingue encore un arc tréflé qui la surmontait, et aux quatre angles les armoiries, soit un lion et autour de l'écu une bordure engrêlée<sup>5</sup>. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 463; *LA.*, 179; extrait d'un manuscrit attribué à Besson, in *Reg. du Chapitre*, copie J. J. Chaponnière, Archives, ms. hist., 221, p. 39 v°.

11. Musée, n° 168. — *André de Malvenda*, chanoine en 1475, mort en 1499<sup>6</sup>. La dalle était primitivement placée près de l'autel de saint Maurice<sup>7</sup>. Le défunt, en costume

<sup>1</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 40, note 2, 4. — Cf. dalles funéraires d'Amblard de Viry n° 6; de François de Viry, n° 21.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> mars 1496, donné permission à Dominique de Viry « reculandi lapidem Dni de Verbosio de uno pede ad ponendum lapidem Dni Petri de Viriaco ».

*Reg. du chap.*, copie Chaponnière, Archives, Mm. hist. 221, p. 142.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 63, note 1. Il donne à Saint-Pierre deux draps d'or à ses armes, *G.*, XXVI, 1948, 103.

<sup>4</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 36, note 2, 4; *PS.*, 211. Donateur du vitrail de Marie-Madeleine, voir plus haut. Plusieurs chanoines de cette famille, *MDG.*, XXI, 1882, table, s. v. Charansonay; *NAEF*, *BHG.*, VII, 1939-42, 45, note 2.

<sup>5</sup> On voit ces armes sur le vitrail précité.

<sup>6</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 34, note 1; *G.*, III, 1925, 323; *PS.*, 212; *NAEF*, *Les origines de la Réforme à Genève*, 27. Ses diverses donations à Saint-Pierre : vitrail de saint Jacques, voir plus haut; tapisseries, bâton d'argent, *PS.*, 212; *G.*, XXVI, 1948, 97, n° 10; 103, 106.

<sup>7</sup> Gonzalve de Malvenda (1505), frère d'André, institue des messes sur l'autel de saint Maurice, « juxta altare ubi dicta missa celebratur, in pilari supra sepulturam reverendi patris domini Andree de Malvenda, ejus fratris ». *MDG.*, XXI, 1882, 163; 3, « supra ejus tumulo »...; cf. *MARTIN*, *Saint-Pierre* 29, 154. C'est par erreur qu'il est dit qu'André de Malvenda fut enseveli

de chœur, étendu, a sous ses pieds un chien; au-dessus de sa tête, un chapeau à trois houppes. Dans les angles supérieurs, ses armoiries: « une fleur de lis accostée de trois pointes, deux en chef et une en pointe »<sup>1</sup>. Inscription en lettres romaines.

*PS.*, n° 464, réf., fig.; *G.*, III, 1925, 324; *LA.*, 179.

12. Saint-Pierre. — *Mermet Pennet*, chanoine depuis 1485, mort après 1500<sup>2</sup>. La dalle, jadis dans la nef en face de l'entrée principale, est adossée depuis 1906 contre le mur du bas-côté N., première travée. L'effigie est complètement effacée. On voit encore les traces d'un écu aux meubles disparus à l'angle supérieur gauche. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 465, réf., fig.

13. Musée, n° 177. — *Pierre Férod de Grandval*, chanoine dès 1476, mort en 1501<sup>3</sup>. Un arc triflé entoure l'effigie du défunt en costume de chœur; dans les angles supérieurs, ses armoiries: un écu portant une croix ancrée. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 467, réf., fig.; Registres des anniversaires des Macchabées, *Mém. Acad. salésienne*, XVII, 1894, 200, note 3.

14. Musée, n° 175. — *André de Croset*, chanoine dès 1478, mort en 1501<sup>4</sup>. Effigie du défunt en costume de chœur, sous un arc triflé. Dans les angles supérieurs, ses armoiries: un chevron accompagné de trois roses<sup>5</sup>. Inscription en lettres gothiques. Quoique brisée en deux, la dalle est une des mieux conservées.

*PS.*, n° 466, réf., fig.; Registre des anniversaires des Macchabées, *Mém. Acad. salésienne*, XVII, 1894, 241, note 2.

15. Musée, n° 99. — *Jean de Lornay*, chanoine dès 1470, mort en 1503<sup>6</sup>. La dalle se trouvait à l'origine devant la chapelle de Saint-Jean-Baptiste<sup>7</sup>. Elle fut utilisée dans les fortifications, et elle a été retrouvée, mais fort mutilée, en 1692, en démolissant le bastion de Hesse. Le musée en a récupéré en 1930 un fragment, soit l'angle supérieur de gauche, avec armoiries. Il ne reste que le buste du chanoine, en costume de chœur, surmonté du chapeau; les angles supérieurs portent les armes de Menthon, un lion à la bande brochant sur le tout, auxquelles les Lornay, branche cadette des Menthon, ajoutaient comme brisure une rose. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 469, réf., fig.; *G.*, VIII, 1930, 12, n° 844.

au couvent de Rive, *G.*, XIV, 1936, 12. Un autre André de Malvenda, vicaire général, prieur de Contamines, etc., teste en 1504, élit sa sépulture dans l'église de N.-D. la Neuve. En 1509, il passe une reconnaissance d'une maison située près de N.-D. la Neuve, « juxta ecclesiam et cimeterium Mariae nove ad boream », en faveur des Macchabées. Extr. d'un ms. attribué à Besson, in *Reg. du Chapitre*, copie J. J. Chaponnière, Archives, ms. hist. 221, p. 40 v°.

<sup>1</sup> Ses armoiries sur le vitrail de saint Jacques qu'il a donné, voir plus haut; sur des pierres sculptées provenant du couvent de Rive, *G.*, XIV, 1936, 12, n° 873; 46, au Musée de Genève.

<sup>2</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 161, note 1. Spon et Flournois avaient lu par erreur le nom Bruneti au lieu de Penneti, et la date 1500. Il semble cependant qu'il mourut ultérieurement, car il teste le 26 décembre 1500. Il avait fondé une chapellenie de Sainte-Catherine à Saint-Pierre (1504, *Div. Chap.* I, 27; cf. *G.*, XXIV, 1946, 72).

<sup>3</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 282, notes 3-4; *PS.*, 214.

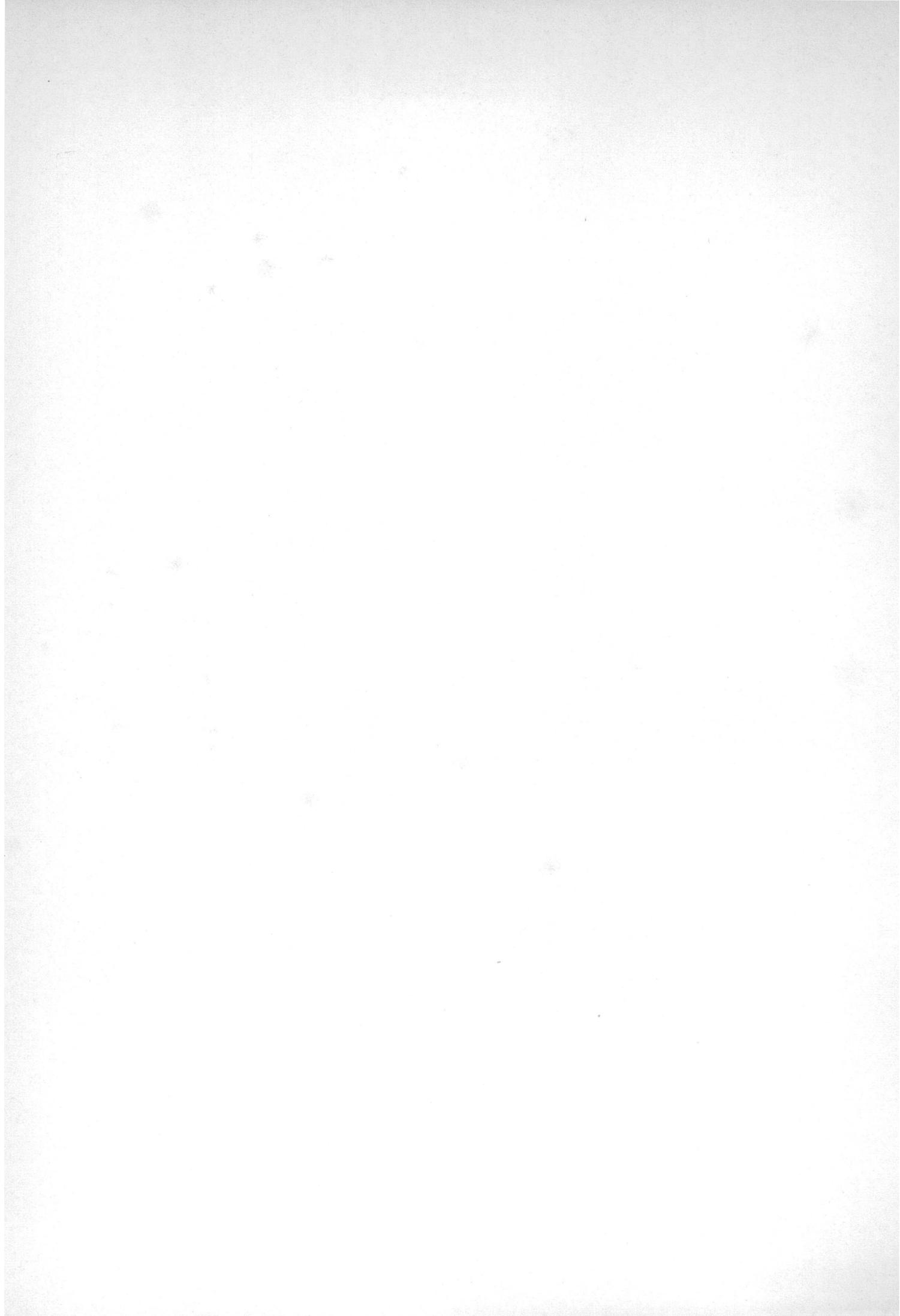
<sup>4</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 143, note 3.

<sup>5</sup> Sa sœur Jaquemette épouse Pierre de la Crose, mort en 1473, dont les armoiries diffèrent quelque peu de celles des Croset, *PS.*, 214.

<sup>6</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 251, note 3; *PS.*, 221. D'autres membres de cette famille ont été chanoines de Genève, *ibid.*, table, *s. v.* Lornay, et ont été ensevelis à Saint-Pierre.

<sup>7</sup> *MDG.*, XXI, 1882, « ante capellam beati Johannis ».





16. Musée, n° 37. — *Pierre Sollier*, chanoine depuis 1492, mort vers 1514<sup>1</sup>, date à laquelle il est remplacé dans la direction des travaux de la tour S. par le chanoine Jean Gaugiator. La dalle était originellement près de l'autel de saint Martin<sup>2</sup>; elle a été retrouvée en 1863 sur l'emplacement de l'ancienne prison pénitencière (quartier de Rive). Il n'en reste que la partie supérieure, avec le buste du chanoine en costume de chœur, surmonté d'un arc à accolade. Deux écus aux angles supérieurs, à gauche trois pièces échiquetées de deux traits, qui sont les armes de la famille Sollier; à droite, parti de Sollier et d'un fascé de six pièces. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 475, réf., fig.; GALBREATH, *Armorial vaudois*, II, 1936, 648, fig. 2149.

17. Saint-Pierre. — *Jean Ronzière*, sans doute chanoine, mort en 1516<sup>3</sup>. La dalle, qui était à l'origine devant la chapelle de Notre-Dame<sup>4</sup>, se trouvait jadis dans la nef, en face de l'entrée principale; elle est adossée aujourd'hui au mur du bas-côté S., deuxième travée. On ne distingue plus aucune ornementation, mais une devise dans un cartouche : « Sic transit gloria mundi. » Inscription en lettres romaines.

*PS.*, n° 476, réf., fig.

18. Musée, n° 178. — *Amblard Goyet*, chanoine dès 1490, vicaire général en 1494, mort en 1517<sup>5</sup>. Effigie presque entièrement effacée du chanoine en costume de chœur, dans une sorte d'édicule à pilastres supportant un fronton triangulaire; dans le tympan, un chapeau à quatre houppes. En haut, à droite et à gauche, les armoiries du défunt : une fasce engrêlée accompagnée de trois étoiles<sup>6</sup>. L'effigie était coupée à la hauteur de la ceinture par un cartouche avec vers latins; plus bas, une formule grecque sur une ligne : « ΑΝΘΡΩΠΟΣ ΘΗΤΟΣ ΕΙΔΕ ΣΑΥΤΟΝ<sup>7</sup>. » Inscription en lettres romaines.

*PS.*, n° 477, réf.

19. Musée, n° 170. — *Philibert de Bonne*, né en 1461, chanoine, mort en 1517<sup>8</sup>. La dalle était placée originellement devant l'autel de saint Macou<sup>9</sup>. Le défunt, en costume de chœur, est surmonté d'un dais à accolade, orné de fleurons et de crochets. La tête et les pieds reposent sur deux livres, qui font peut-être allusion aux titres « in utroque doctor », rappelé dans l'épithaphe. A chaque angle supérieur, un écu aux armes dans un médaillon circulaire : un arbre arraché, accompagné de trois étoiles. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 478, réf. et fig.

<sup>1</sup> Sur ce personnage, voir plus haut, à propos du vitrail qu'il donne à la cathédrale en 1504.

<sup>2</sup> *MDG.*, XXI, 1882, 206; MARTIN, *Saint-Pierre*, 29, 157. Emplacement de cet autel, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 106, note 5.

<sup>4</sup> Il y fonde en 1514 un anniversaire et une procession, *MDG.*, XXI, 1882, 106, celle-ci est mentionnée dans son épithaphe : « istic processionem annualiter fiendam fondavit anno domini 1516 ».

<sup>5</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 80, note 1; *PS.*, 223. Autres personnages de la même famille, dont plusieurs sont chanoines, *BHG.*, VII, 1939-42, 53, note 1; 47, note 3.

<sup>6</sup> Mêmes armoiries sur des stalles de Saint-Pierre, *PS.*, 221; *G.*, XXVIII, 1950, 61.

<sup>7</sup> Ces inscriptions, *PS.*, 223.

<sup>8</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 71, note 1; *PS.*, 225.

<sup>9</sup> *MDG.*, XXI, 1882, 71 : « ante altare Sancti Macuti »; emplacement de cet autel, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

20. Saint-Pierre. Moulage au Musée, n° 847. — *Louis d'Arlod*, chanoine, mort en 1519<sup>1</sup>. La dalle était jadis dans la nef; depuis 1906, elle est adossée au mur du bas-côté N., deuxième travée. Effigie du défunt en costume de chœur, fort effacée. Les deux écus aux angles supérieurs portent un lion. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 479, réf., fig.; *G.*, IX, 1931, 9 (moulage).

21. Musée, n° 171. — *François de Viry*, chanoine dès 1486, mort en 1521<sup>2</sup>. La dalle se trouvait à l'origine devant l'autel des saints Innocents<sup>3</sup>, comme vraisemblablement aussi celles d'Amblard et de Pierre de Viry<sup>4</sup>. L'effigie du chanoine est presque entièrement effacée. Aux quatre angles, des écus aux armes de Viry : pallé à une bande brochant sur le tout, frisée en chef d'un croissant. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 483, réf.; MARTIN, *Saint-Pierre*, 28, 158.

22. Saint-Pierre. — *Hugues de la Violette*, chanoine, mort en 1525. Autrefois dans la nef, en face de l'entrée principale; adossée aujourd'hui au mur du bas-côté S., deuxième travée. Le chanoine, dont l'effigie est très effacée, pose les pieds sur un chien; au-dessus de sa tête, le chapeau à trois houppes. Aux angles supérieurs, deux grands écus : un chevron accompagné d'un bœuf en pointe. Inscription en lettres gothiques, sauf le dernier mot, « Amen », en lettres romaines. *Pl. XIV*.

*PS.*, n° 484, réf., fig.

23. Musée, n° 301. — *Gonrard Willemand*, chanoine en 1529, mort deux mois après son élection<sup>5</sup>. La dalle utilisée pour les fortifications fut découverte une première fois en 1692 en agrandissant le bastion de Hesse; elle servit ensuite de dallage à un passage des fortifications de 1696, où elle a été retrouvée en 1889. Il n'en subsiste que la partie supérieure, avec un chapeau de chanoine qui était figuré au-dessus de l'effigie disparue. Les traits gravés contiennent encore des restes d'un mastic brun qui mettait le dessin en évidence. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 485, réf., fig.; *BHG.*, VII, 1939-1942, 83, note 5; 86, note 3.

24. Musée, n° 166. — *Pierre Gruet*, chanoine dès 1482, vicaire de l'évêché en 1510, mort en 1531<sup>6</sup>. Le défunt, en costume de chœur, est dans un édicule de style Renaissance; des pilastres soutiennent un fronton incurvé à volutes, dans lequel sont inscrites les armes : une colonne accostée de six étoiles; sur l'écu, un chapeau à trois houppes. Sur la plinthe et sur l'architrave de l'édicule, deux cartouches, entre des têtes de morts, renferment des vers latins, en lettres romaines<sup>7</sup>. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 487, réf., fig.: GALBREATH, *Armorial vaudois*, I, 1934, 309, fig. 968.

25. Musée, n° 169. — L'effigie et les inscriptions de cette dalle en marbre noir sont presque entièrement effacées. Personnage mitré, tenant une crosse croisée sur sa poitrine. La crosse et une partie du vêtement avaient été recouverts de lames de métal dont il ne

<sup>1</sup> Cf. plus loin, la dalle funéraire de Béatrice de Lullier, épouse de Claude d'Arlod et sans doute mère de Louis d'Arlod, cf., *PS.*, 207, n° 459, 225.

<sup>2</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 32, note 1; *PS.*, 227.

<sup>3</sup> *MDG.*, XXI, 1882, 99 : « ante altare sanctorum Innocentium super ejus tumulo ». Emplacement de l'autel des Innocents, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>4</sup> Cf. nos 6 et 8.

<sup>5</sup> Sur ce personnage, *PS.*, 229.

<sup>6</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 29, note 4; *PS.*, 232; *BHG.*, VII, 1939-42, 38; NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*, 68-9; *G.*, V, 1927, 231-2.

<sup>7</sup> Ces inscriptions, *PS.*, 232.

reste aucune trace, mais qui ont laissé leurs sillons et les trous de fixation. Le visage, les mains, les pieds, les meubles des écus étaient rapportés en marbre blanc. Dans les écus figurés aux quatre angles, on a reconnu, soit trois rocs d'échiquier, deux en chef et un en pointe, soit trois fers de lance à l'antique (Guichenon), mais cette identification est inexacte, car la forme des pièces rapportée ne correspond pas à celle de ces motifs héraldiques.

Aussi le nom de Guy de la Rochette, chanoine dès 1442, mort en 1468<sup>1</sup>, que l'on a suggéré, ne saurait être retenu. La mitre indique un évêque; il ne saurait être toutefois question de Jean de Brogny, comme on l'a parfois proposé. Seule l'identification des armoiries, que nous n'avons pu découvrir, permettra de déterminer le personnage.

*PS.*, n° 452, réf.; fig. : ΔΕΘΝΝΑ, « Une dalle funéraire à identifier », *Archives héraldiques suisses*, LXII, 1948, 81, fig. 111.

26. Musée, n° 104. — *Fragment* de dalle funéraire trouvé près de l'ancienne porte de Rive en 1867, et provenant sans doute de Saint-Pierre. On aperçoit encore le buste d'un chanoine. Aux deux angles supérieurs, les armes du défunt : au chevron accompagné en chef de deux roses, et en pointe de... (sans doute aussi une rose). Il ne subsiste que quelques mots de l'inscription en lettres gothiques, avec la date incomplète 15.9.

*PS.*, n° 480, fig.

27. Musée, n° 98. — *Fragment* de dalle funéraire, découvert en 1867. Peut-être provient-il de l'ancienne porte de Rive, comme d'autres fragments déposés la même année au musée<sup>2</sup>, et sans doute est-il originaire de Saint-Pierre. On aperçoit le bas de la robe d'un chanoine, dont les pieds reposent sur un livre. L'écu qui occupe l'angle inférieur de droite est bien conservé : parti au premier d'un griffon, à la bande composé de six pièces brochant sur le tout; au second un chevron accompagné de trois étoiles. Il ne subsiste que quelques lettres de l'inscription gothique.

*PS.*, n° 494, fig.

28. Musée, n° 852 (moulage). — *Moulage* d'une dalle funéraire de Saint-Pierre, remis au Musée en 1930 par l'École des Beaux-Arts. Elle est entièrement effacée, et ne saurait être identifiée<sup>3</sup>. Est-ce le moulage d'une dalle qui, utilisée jadis pour le dallage de la nef, fut déposée en 1906 dans le petit musée de la cathédrale, supprimé en 1929?<sup>4</sup>

29. Divers *fragments* minimes de dalles funéraires qui, par certains détails de leur ornementation (robe de chanoine), et par quelques mots qui subsistent, semblent avoir concerné des ecclésiastiques et provenir peut-être de Saint-Pierre.

*PS.*, n° 497 sq.

\* \* \*

*Laiques.* Les pierres tombales des laïques sont moins nombreuses. Elles sont d'un décor plus simple, ne portant dans le champ ou dans les angles que les armoiries du défunt.

<sup>1</sup> Sur Guy de la Rochette, *MDG.*, XXI, 1882, 46, note 3.

<sup>2</sup> Inv. n° 100-104.

<sup>3</sup> *G.*, IX, 1931, 9.

<sup>4</sup> MARTIN, Saint-Pierre, 220, note 327, 147; *PS.*, n° 491. Sur ce « musée de la cathédrale », voir plus haut, 111.

30. *Saint-Pierre*. — *Gallois de Coucy*, coseigneur de Génissiat, mort en 1469. Placée à l'origine devant l'autel de Sainte-Catherine <sup>1</sup>, la pierre fut transférée en 1730 dans la nef en face de l'entrée principale, puis adossée depuis 1906 contre le mur du bas-côté N., deuxième travée. On ne distingue plus que les vestiges des armoiries aux angles supérieurs : trois ondes ou fasces onnées. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 453, réf., fig.

31. Musée, n° 176. — *Béatrice de Lullier*, veuve de Claude d'Arlod <sup>2</sup>, seigneur de Semine, morte en 1493. Les armoiries, fort effacées, sont le seul décor du champ : parti, au premier un léopard couronné (Lullier), au deuxième un lion (Arlod). Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 459, réf., fig.

32. — *Saint-Pierre*. Moulage au Musée, n° 851. — *Gonzalve de Malvenda*, bourgeois de Genève, mort en 1505 <sup>3</sup>. La dalle se trouvait jusqu'en 1906 dans la nef en face de l'entrée ; elle est depuis adossée contre le mur du bas-côté N., deuxième travée. La décoration centrale a entièrement disparu, mais un dessin ancien y place les armes des Malvenda <sup>4</sup>. Des écussons aux angles, ceux du haut ont les mêmes armes, ceux du bas, aujourd'hui complètement effacés, portaient au premier la fleur de lis des Malvenda, au deuxième un gonfanon, selon Flournois <sup>5</sup>. Inscription en lettres gothiques.

*PS.*, n° 473, réf., fig. ; *G.*, IX, 1931, 9 (moulage).

\* \* \*

*Inscriptions perdues*. Des inscriptions funéraires de personnages ensevelis à *Saint-Pierre*, et mentionnés dans l'*Obituaire* <sup>6</sup>, beaucoup étaient déjà perdues quand, au XVII<sup>e</sup> siècle, Spon, puis Flournois, notèrent celles qui subsistaient alors ; de ces dernières plusieurs ont disparu <sup>7</sup>.

\* \* \*

<sup>1</sup> *MDG.*, XXI, 1882, 45 : « ante altare sancte Katherine » ; emplacement de cet autel, *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1. Autres personnages de la même famille, *MDG.*, XXI, 1882, table, s. v. Coucy. Girard de Coucy, mort en 1509, était aussi enseveli en cet endroit. *MDG.*, XXI, 1882, 255 ; MARTIN, *Saint-Pierre*, 161.

<sup>2</sup> Sans doute mère de Louis d'Arlod, cf. n° 20.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 163, note 1.

<sup>4</sup> Cf. ces armes sur la dalle funéraire d'André de Malvenda, n° 11, et sur d'autres documents, *ibid.*

<sup>5</sup> Ce sont les armes de la famille de Pesmes. Gonzalve de Malvenda avait en effet épousé Marie de Pesmes, qui testa en 1523. *MDG.*, XXI, 1882, 163, note 1.

<sup>6</sup> *Obituaire*, *MDG.*, XXI, 1882, *passim* ; MARTIN, *Saint-Pierre*, 161, en a dressé la liste, avec leurs emplacements.

<sup>7</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 159. Inscriptions relevées à *Saint-Pierre* par Flournois sur des dalles qui ont aujourd'hui disparu. Ce sont les suivantes :

1. Nom *inconnu*, 1431. — *PS.*, n° 438, réf. ; Martin, 160.

2. *Pierre de Servonay*, chanoine dès 1414, mort en 1428. — *PS.*, n° 443, réf. ; sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 232 ; note 1.

3. Chanoine, mort en 1467, identifié avec *Antoine Piochet*, chanoine dès 1438. — *PS.*, n° 451, réf. ; *BHG.*, IV, 1914-1923, 283, note 1 ; Reg. du chapitre (cf. copie J. J. Chaponnière, Archives, ms. hist. 221, p. 72 v° : 9 octobre 1467. « Emptio et provisio lapidis fun. defunct. Dni Anth. Piocheti cantor et ca. eccl. Geb. » ; *Ibid.*, 73 v° : 27 juillet 1468 : « De pecuniis D. A. Piocheti,

*Chapelle des Macchabées. — Le tombeau du cardinal Jean de Brogny.*

Jean de Brogny<sup>1</sup>, cardinal d'Ostie, et évêque de Genève depuis 1423, avait fait élever dès 1406 la chapelle dite des Macchabées, ou du cardinal d'Ostie, contiguë à Saint-Pierre<sup>2</sup>. Il y avait fait préparer de son vivant son tombeau, et selon le désir exprimé dans son testament de 1422<sup>3</sup>, il y fut enseveli en 1428<sup>4</sup>, sa mort étant survenue à Rome en 1426. C'était un caveau de famille. Il avait spécifié que ses neveux et nièces pourraient être ensevelis auprès de lui, et ils le suivirent<sup>5</sup>. Ce fut tout d'abord *Jean du Trembley*, protonotaire apostolique<sup>6</sup>, puis sa sœur *Péronette du Trembley*, qui exprime dans son testament de 1436 le désir d'être inhumée « dans le monument où reposent les corps du dit seigneur cardinal et de messire Jean du Trembley, protonotaire apostolique, frère de la testatrice »<sup>7</sup>. Le testament

pro fine solucionis sui lapidis seu sepulture sue, fuerunt capti xx flor. p. p. tradendi lathomo qui perfecit dictum lapidem. »; *Ibid.*, 73, v<sup>o</sup> : « 15 juin 1468 : Provisio lapidis buste Dni cantoris A. Piocheti defuncti committitur. »

Sur le sens de « bustum », cf. Guillaume Durand, *Rationale divinarum officiorum* éd. Lyon, 1558, libr. I, cap. V, p. 22 : « Bustum vero, a nomine contenti, nomen traxit, contentis locus, videlicet in quo busta sive humana corpora sepeliebantur. » — Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 268, note 2; DUFOUR, *Le secret des textes*, 1925, 32.

4. *Amédée de Luyrieux*, chanoine dès 1448, mort en 1479. Armes : un chevron. — *PS.*, n<sup>o</sup> 455, réf.

5. *Martin de la Biolée*, chanoine dès 1465, vivait encore en 1483. Armes : au chef chargé de trois étoiles. *PS.*, n<sup>o</sup> 450, réf.; sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 45, note 4 : Registre des anniversaires, 242, note 1.

6. *Nicod d'Alteville*, mort en ?. *PS.*, n<sup>o</sup> 514, réf.

7. *Pierre de Begnins*, chanoine dès 1364, vicaire général en 1391, mort en ?. Enseveli dans la chapelle de Notre-Dame, et non de Sainte-Croix, comme on l'a dit. On voyait encore au XVIII<sup>e</sup> son épitaphe peinte sur le mur. Armes : de sable à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules. — *PS.*, n<sup>o</sup> 492, réf.; *G.*, XXIV, 1946, 58, 73.

<sup>1</sup> Sur Jean de Brogny, *G.*, II, 1924, 297, note 2, réf.; NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*, II, note 2, réf.

<sup>2</sup> Sur cette chapelle et ses sculptures, *G.*, XXVII, 1949, 208.

<sup>3</sup> *G.*, XV, 1937, 108; Besson, *Mémoires*, 1759, 2<sup>e</sup> éd., 1871, 438 : ...« item volo quod duo Nepotes mei, videlicet Hugo Episcopus Vazionensis, et Franciscus Abbas Sanctis Eugendi, si velint ibidem sepeliri, habeant bonum locum, et consimiliter fiat de Nepotibus meis... »

<sup>4</sup> Ses funérailles, *ibid.*, 108, note 3, réf. — 30 torches de cire, aux armes de la ville, *RC.*, éd. Rivoire, I, 1900, 97; GRENUS, *Fragments historiques avant la Réformation*, 16, 20 juin 1428.

Sur le mausolée du cardinal de Brogny : *G.*, II, 1924, 301, n<sup>o</sup> 10, note 1, réf.; NAEF, *G.*, XV, 1937, 108, III, *Les sépultures*; *LA.*, 177, réf.; *PS.*, n<sup>o</sup> 441, réf.

On a jadis attribué à Jean de Brogny une dalle funéraire, que l'on a cru ensuite pouvoir identifier avec celle du chanoine Guy de la Rochette, voir plus haut, n<sup>o</sup> 25.

Fausse inscription funéraire, de l'abbé Mouchet, *G.*, II, 1924, 302, réf.; BLAVIGNAC, *Armorial Genevois*, 252, note 1.

<sup>5</sup> *G.*, XV, 1937, 110, liste des sépultures.

<sup>6</sup> Registre des Anniversaires des Macchabées, *Mém. et Doc. acad. salésienne*, XVII, 1894, 252-3.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 252; DUHAMEL, *Extraits du testament de Peronnette du Trembley*, *RS.*, 42, 1901, 46.

de Jean de Brogny mentionnait *Hugues de Teyssier*, évêque de Vaison, mais il ne semble pas que celui-ci ait profité de l'honneur que lui réservait son oncle <sup>1</sup>. Cefut ensuite *François de Mez*, successeur de Jean de Brogny à l'évêché de Genève, mort en 1444 <sup>2</sup>. Puis vinrent le chanoine *Jean Viraton*, qui vivait encore en 1456 <sup>3</sup>, le chanoine *Jacques Renguis*, mort en 1459 <sup>4</sup>, et sa mère, *Johanette de Balnerio*, morte en 1466 <sup>5</sup>, épouse de Jean Renguis, notaire et bourgeois d'Annecy; peut-être d'autres personnages encore, de la famille de François de Mez <sup>6</sup>.

Le tombeau se trouvait dans la travée occupée aujourd'hui par l'orgue <sup>7</sup>, contre le mur, et parallèle à l'axe de la chapelle. Le caveau rectangulaire, bouleversé à plusieurs reprises, était construit entièrement en molasse, et voûté en berceau, mais la voûte a disparu à une époque déjà ancienne, probablement peu après la Réforme; on y descendait par un escalier d'une dizaine de marches, dont les dernières seules étaient encore en place lors des fouilles faites en 1850 par Blavignac <sup>8</sup>,

<sup>1</sup> *G.*, XV, 1937, 111.

<sup>2</sup> Registre des anniversaires, 220 : « anniversarium depositionis sive intumulationis bone memorie dni francisci cardinalis sancti marcelli episcopi gebenn. jacentis in presenti cappella in tumulo fundatoris ipsius cappelle cujus erat consanguineus »; *MDG.*, XXI, 1882, 74, note 3.

BLAVIGNAC, *Description*, 1845, 5, a cru à tort à deux monuments distincts pour Jean de Brogny et François de Mez : « Le tombeau qui lui fut érigé a été détruit, de même que celui de l'évêque François de Mies. » *G.*, XV, 1937, 111.

<sup>3</sup> Registre des anniversaires, 216, 310 : « dnum Johannem Viratonis canonicum gebennensem consanguineum dicti dni cardinalis in dicto ejus tumulo sepultum »; sur ce personnage, chanoine dès 1434, *MDG.*, XXI, 1882, 91, note 3.

<sup>4</sup> Registre des Anniversaires, 254 : « depositus et intumulatus in tumulo fundatoris hujus cappelle de cujus parentela dicebatur »; *ibid.*, 231 : obiit idem dnus Jacobus in anno MCCCCLIX<sup>no</sup> sepultus in dicto tumulo fundatoris. » Reg. du chapitre, copie J. J. Chaponnière, Archives, ms. hist. 221, p. 48 : « confitentur habere et recepisse capam et beiannum Dni Jacobi Renguisii, manu Johs Renguisii ejus patris ». Sur ce personnage, *MDG.*, XXI, 1882, 185, note 2.

<sup>5</sup> Registre des anniversaires, 231 : « Devota mulier Johanneta de balnerio relicta quondam Johannis Renguisii notarii et burgensis annessiaci patrisque venerabilis dni Jacobi Renguisii canonici gebenn. de parentela quondam dni cardinalis fundatoris hujus cappelle et sepulta in tumulo ejusdem »; *ibid.*, 254 : « in dicta cappella in qua et tumulo predicto sepulta est ». Extr. d'un ms. attribué à Besson, in Reg. du chapitre, copie J. H. Chaponnière, Archives, ms. hist. 221, p. 40.

On a conservé, lors des fouilles faites dans le caveau en 1878, trois crânes, actuellement au Museum d'Histoire naturelle de Genève, n° 639-63; soit un crâne probablement de femme âgée, provenant de la cavité droite du tombeau; un crâne peut-être d'homme, de la cavité gauche; un crâne d'homme, trouvé dans le fond. Renseignements communiqués par M. P. Revilliod, directeur du Museum d'Histoire naturelle, 1948.

<sup>6</sup> *G.*, XV., 1937, 111, note 3.

<sup>7</sup> MAYOR, *Tribune de Genève*, 27 mars 1903; « son tombeau se trouvait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par un orgue, et je me souviens, lorsque commencèrent les travaux de restauration sous la direction de l'illustre architecte Camuzat, d'avoir vu la cuve sépulcrale où avait été déposée la dépouille du cardinal »; *Id.*, *BHG.*, I, 1892-7, 93, note 1; MARTIN, *SP.*, 199; *G.*, XV, 1937, 109; XXIV, 1946, 53, fig. 1.

<sup>8</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VIII, 1852, 14; *G.*, XV, 1937, 110.

puis en 1885. Il fut complètement vidé en 1886 de la terre et des débris qui le remplissaient, parmi lesquels des ossements, et, après l'avoir destiné à recevoir un calorifère, on l'utilisa pour la soufflerie de l'orgue<sup>1</sup>. Quel était l'aspect du monument élevé sur le caveau? Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il montrait la statue du défunt, en gisant, sous une arcade cintrée et fleuronée, richement ornée de sculptures — feuillages, pampres, oiseaux, — ayant à droite et à gauche des piliers élevés; le tout étant peint et doré<sup>2</sup>. Le sculpteur s'était-il inspiré, comme on l'a supposé, du mausolée de Jean XXIII à Avignon?<sup>3</sup> « J'ai trouvé et vu son tombeau autre fois en la chapelle fondée par son oncle, où il estoit taillé au vif en pierre de marbre avec la mitre épiscopale tant seulement et l'épithaphe escripte dessus ne luy donnoit point le tiltre de cardinal, mais d'evesque tant seulement », dit Bonivard<sup>4</sup>; il s'agit pour lui de François de Mez<sup>5</sup>, mais sans doute s'est-il trompé, et a-t-il pris le neveu pour l'oncle<sup>6</sup>. Spon a relevé l'inscription suivante, aujourd'hui perdue, que l'on voyait dans la chapelle, alors Auditoire de philosophie<sup>7</sup>:

<sup>1</sup> MAYOR, *BHG.*, I, 1892-7, 93, note 3; *G.*, XV, 1937, 109. Les archives du Vieux-Genève, au Musée de Genève, possèdent des relevés de ce caveau, faits par Blavignac et Mayor, *G.*, XV, 1937, 110, note 1. Ses dimensions sont : long. 2 m. 02; larg. 1,36; haut. à la naissance de la voûte 0,56.

<sup>2</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VIII, 1852, 14 : « ce tombeau, d'une élévation assez considérable, à en juger par ses dimensions architecturales, était décoré de sculptures d'un beau caractère; des feuilles de diverses espèces, des pampres, des oiseaux en décoraient les parties supérieures »; Mayor, *BHG.*, I, 1892-7, 93, note 1 : « Ce monument se composait d'une arcade cintrée ornée de feuillages, de pampres, d'oiseaux, abritant la ou les statues couchées des personnages enterrés dans le caveau creusé plus bas, et accompagnée à droite et à gauche de piliers élevés. Le tout devait être peint et doré »; REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, 1943, 324, note 145 : « Nischengrab ».

On peut se représenter ce tombeau dans le genre de celui de l'évêque André de Gualdo (mort en 1437) dans la cathédrale de Sion. GANTNER, *Kunstgeschichte der Schweiz*, II, 318, fig. 279.

<sup>3</sup> NAEF, *Les origines de la Réforme à Genève*, 266.

<sup>4</sup> BONIVARD, *Chroniques de Genève*, éd. Revilliod, I, 210; MARTIN, *Saint-Pierre*, 222, note 398; SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, 40; ROGGEN, *G.*, XIV, 1936, 102; NAEF, *ibid.*, XV, 1937, 108, 111; *MDG.*, VIII, 1852, 14-15.

<sup>5</sup> Cette identification a été admise par quelques auteurs, BAULACRE, *Œuvres*, I, 339, 341; BLAVIGNAC, *MDG.*, VIII, 1852, 14-5.

<sup>6</sup> NAEF, *G.*, XV, 1937, 111 : « En sorte que si Bonivard ne parle que d'une statue, c'est qu'il n'y en eut point d'autre; trompé par la mitre du gisant, appuyé contre la muraille, à l'abri d'une arcature fleuronée, il avait attribué à de Mez le portrait de son oncle, le cardinal-évêque d'Ostie. L'inscription funéraire de François de Mez, apposée probablement sur le sépulcre qui groupait la famille privilégiée, l'avait induit en erreur. François de Mez n'aurait point osé éclipser la mémoire de son oncle illustre en s'érigeant une statue près de la sienne »; ROGGEN, *G.*, XIV, 1936, 102 : « Si réellement François de Mies y était représenté avec la mitre d'évêque, Prindale n'aurait pu, en 1414, l'avoir sculpté avec ses attributs épiscopaux, de Mies n'étant pas encore consacré évêque à cette époque. »

<sup>7</sup> SPON, *Hist. de Genève*, éd. 1730, 4<sup>o</sup>, II, 348, II; P. S., n<sup>o</sup> 437, réf.; *G.*, XIV, 1936, 102; XV, 1937, 109; REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, 1943, 93.

L'an MCCCC et  
XIII fut faite ce  
ste scepulleture  
et le fist M. Joha  
n Prindal dit de  
Brucelles Prues  
p ly s v' plaist

Elle concerne assurément la sépulture de Jean de Brogny<sup>1</sup>, et nous apprend que le mausolée fut érigé en 1414 par Jean de Brogny, de son vivant, et qu'il le commanda à l'artiste flamand Jean Prindale de Bruxelles, de l'atelier de Claus Sluter<sup>2</sup>. La même année, Jean Prindale est chargé de sculpter des stalles pour la cathédrale. En 1427-1428, on paie Jean de Nernier, pour la peinture du tombeau (feretrum), pour la peinture et la pose des armoiries de feu le cardinal sur ce tombeau en six endroits<sup>3</sup>. En 1429, le serviteur de maître Guillaume Perrier et du « maître des images » répare et nettoie dans la chapelle une image de Notre-Dame et les images du tombeau du cardinal, pendant six jours<sup>4</sup>. Bonivard vit ce mausolée et sa statue, « autrefois » dit-il, d'où l'on peut déduire qu'au temps où il écrivait, en 1546, le monument avait déjà été mutilé par la Réforme<sup>5</sup>; il le fut encore lors de la transformation de la chapelle en Auditoire de philosophie, au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. En 1708 et 1709 J.-A. Gautier<sup>7</sup>, en 1749 Baulacre<sup>8</sup>, en virent les restes. Dans ses fouilles de 1850, Blavignac a découvert quelques fragments de la sculpture ornementale et de la statue<sup>9</sup>; d'autres l'ont été lors d'un déblaiement en 1878, et ces vestiges ont été réunis dans la salle capitulaire<sup>10</sup>. Mais ce qui subsistait du mausolée lui-même a été entièrement détruit en 1885, et ses débris ont été

<sup>1</sup> On s'est demandé si cette inscription ne concernait pas François de Mez, mais la date 1414 écarte cette supposition; ROGGEN, *G.*, XIV, 1936, 102; NAEF, *G.*, XV, 1937, 110.

<sup>2</sup> Sur cet artiste et ses travaux à Genève et en Savoie, ROGGEN, Jan van Prindale, sculpteur bruxellois, *G.*, XIV, 1936, 100.

<sup>3</sup> Reg. Mac., 3; *G.*, XXXVIII, 1950, 58.

<sup>4</sup> Comptes des Macchabées; cf. *G.*, XVIII, 1940, 51; *LA.*, 180.

<sup>5</sup> Voir plus haut; NAEF, *G.*, XV, 1937, 108; *MDG.*, VI, 1849, 110.

<sup>6</sup> Baulacre écrit en 1749: « il a même été un peu endommagé par les réparations qu'il a fallu faire pour convertir cette chapelle en auditoire de philosophie », *Œuvres*, I, 339, 341; *G.*, XV, 1937, 109; *MDG.*, VIII, 1852, 14, note 1.

<sup>7</sup> GAUTIER, *Hist. de Genève*, I, 322-3: « L'on voit encore aujourd'hui les restes du mausolée qui couvrait son tombeau »; *G.*, XV, 1937, 109.

<sup>8</sup> BAULACRE, *l. c.*: « Brogni et de Mies ont été enterrés l'un et l'autre dans cette chapelle du cardinal d'Ostie. Dans la chapelle qu'il fit construire dans notre ville, on n'y voit que le seul tombeau de François de Mies, son neveu »; cf.; *G.*, XV, 1937, 109.

<sup>9</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 14; *id.*, *Etudes sur Genève* (2), 1872, 281: « Dans une fouille faite dans le sol de la chapelle en 1850, nous avons retrouvé mille fragments épars de ce mausolée »; *BHG.*, I, 1892-7, 93, note 2: « un grand nombre de fragments sculptés, appartenant au mausolée et dont quelques-uns étaient assez importants: que sont-ils devenus »?

<sup>10</sup> MAYOR, *BHG.*, I, 1892-7, 93, note; *G.*, XV, 1937, 110.

abandonnés dans la rue du Cloître<sup>1</sup>, sans qu'aucun relevé n'en ait été fait<sup>2</sup>. Quelques essais ultérieurs de reconstitution se sont révélés infructueux, les fragments conservés étant trop insignifiants<sup>3</sup>.

\* \* \*

*Chapelle des Macchabées. Autres sépultures.* — Le « Registre des Anniversaires des Macchabées de Genève »<sup>4</sup> mentionne les noms de nombreux personnages qui furent ensevelis dans cette chapelle, de 1406 à 1535. Leurs épitaphes sont toutes perdues<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> MAYOR, *l. c.*; MARTIN, *Saint-Pierre*, 199.

<sup>2</sup> MAYOR, 93 : « Il eût été facile de restaurer ce magnifique monument, dont il ne restait à la vérité pas grand-chose, mais suffisamment cependant pour en constater la disposition générale; quant à la décoration sculptée, aux moulures, un grand nombre de fragments trouvés ici et là lors du déblaiement et des premiers travaux de restauration en auraient permis la plus exacte reproduction. Qu'il nous soit permis de regretter cette fâcheuse disparition. »

<sup>3</sup> *G.*, XV, 1937, 110, note 1 (Schazmann, Mayor, Martin, Blondel).

<sup>4</sup> GONTHIER, *Mém. Doc. Acad. Salésienne*, XVII, 1894.

<sup>5</sup> Ce sont les suivants :

1. *Pierre de Magnier*, curé de Saint-Germain en 1408, chanoine dès 1414. Il fonde en 1405 l'autel de Saint-Blaise dans la chapelle des Macchabées, et il est enseveli en 1421 devant cet autel, « ante altare ibidem per dictum dominum Petrum fundatum et dotatum ad honorem sancti Blasii ». Son épitaphe, découverte en transformant la chapelle en auditoire au XVII<sup>e</sup> s., et mentionnée par Spon, est perdue. *PS.*, n<sup>o</sup> 439, réf.; *MDG.*, XXI, 1882, 292 et note 2; *Registre des Anniversaires*, 248, note 1; FLEURY, *Notice sur l'église et la paroisse de Saint-Germain*, 1866, 24 sq.
2. *Jacques Brun*, curé d'Ayse, chapelain de la chapelle des Macchabées, mentionné en 1445; anniversaire célébré en 1455. *Registre des anniversaires*, 223, 306 : « et est sepultus in eadem ».
3. *Jean Paclod* et son neveu *Aymon Paclod*. L'épitaphe, relevée par Spon et Flournois, était « sur la porte qui passe du temple de Saint-Pierre dans la même chapelle du cardinal d'Ostie »; elle est perdue. *PS.*, n<sup>o</sup> 513, réf.; *Registre des Anniversaires*, 272 (Pachod; « hujus venerabilis cappelle servitoris »).
4. *Barthélemi Joly*, curé d'Annemasse, mort en 1452. *Registre des anniversaires*, 256 : « MCCCCLII obiit quondam dns Batholomeus Joly presbiter matisconensis dyocesis capellanus hujus cappelle. Intumulatus et sepultus in eadem cappella ac curatus Animassie. »
5. *Jean Espaulaz*, curé de Peney et de Peycier déjà en 1441, mort en 1462. *Registre des anniversaires*, 262 : « obiit dns Jo. Espaulaz curatus puneti et de peycier intumulatus in hac cappelle dni Ostiensis. » *MDG.*, XXI, 1882, 215, note 4, 216 : « supra ejus tumulum, ante secundam portam cappelle dominis Ostiensis ».
6. *Henri Charbonnier*, bourgeois de Genève; était déjà mort en 1460. *Registre des anniversaires*, 252 : « Henricus Charbonerii alias serrallionis burgensis gebenn. sepultus in hac cappella. » *Henri Charbonnier*, serrurier, bourgeois, en 1402, Covelle, *Livre des Bourgeois*, 6. Un *Henri Charbonnier*, ultérieur, cité de 1482 à 1491, *RC.*, III, 229 (1482), 386 (1485); IV, 38 (1487), 399 (1491, sa veuve).
7. *Etienne de Biolée*, curé de Sainte-Croix. *Registre des anniversaires*, 301 : « Item elegit idem dns Stephanus de consensu et speciali gratia ipsorum dnorum de capella tumulum suum in ipsa capelle prope et contiguum tumuli venerabilium virorum dnorum de Maloduno dicte capelle capellanorum. » Nous possédons la dalle du chanoine Jean de la Biolée, voir plus haut, n<sup>o</sup> 5; celle du chanoine Martin de la Biolée est perdue, voir plus haut, note n<sup>o</sup> 5. Un fragment, où on lit encore « olea curat(us) » proviendrait-il

cette tombe? *P.S.*, n° 496. Un *Stephanus Biollesii*, Biolesii, *RC.*, V, 230, 503 (1494, 1499); *id.*, syndic, VIII, table s. v., depuis 1514; *id.*, notaire, secrétaire de la cité, IX, table, s. v. depuis 1520.

8. *Nicolas Bassilliet*, prêtre, mort avant le 1<sup>er</sup> août 1472, enseveli près de l'autel de Saint-Sébastien. Registre des anniversaires, 250 : « est intumulatus in hac insigni capella juxta seu prope altare sancti sebastiani. »
9. *Jean Fabri*, chapelain des Macchabées en 1455, teste en 1463, mort en 1464. Registre des anniversaires, 261 : « MCCCCLXIII obiit dns Johannes Fabri curatus Chyvrier in Vuachio, et capellanus hujus insignis capelle et sepultus in eadem. »
10. *Pierre de Maloduno*, soit de *Malbuisson*, le jeune, chapelain des Macchabées en 1457, nommé dans les comptes des procureurs de la chapelle de 1468 à 1481; mort en 1483. Registre des anniversaires, 207, note 3, 308; 235, note 2. Le tombeau des Malbuisson se trouvait près de celui d'Etienne de Biolée, voir plus haut. Un Pierre de Malbuisson est prêtre en 1451, recteur de la chapelle de Saint-Jean, et teste en 1476. Il semble avoir été enseveli dans la cathédrale, *MDG.*, XXI, 1882, 151, et note 1. *Pierre de Malduno*, junior, chapelain des Macchabées, *RC.*, II, 414, 416 (en 1476); un autre P. de Malbuisson, depuis 1518, VIII, s.v.
11. *Rolette de Céligny*, veuve de Guy de Sallanches, citoyen de Genève, morte avant 1490, ensevelie à côté de l'autel de Saint-Blaise. Registre des anniversaires, 236 : « eadem nobilis roleta suam sepulturam et sepelliri in eadem cappella a latere altaris sancti Blasii si placet » (Rolette de Cilignier). Guigo de Sallanches, mentionné en 1459, *RC.*, I, 355; G. Salanche, II, 310 (1474).
12. Deux frères *Mojinier*, portant tous deux le même prénom *Pierre*; l'un chapelain de 1485 à 1493; leur anniversaire est célébré en 1519. Registre des anniversaires, 247 : « anniversarium venerabilium virorum dnorum petri et petri mojinerii fratrum. Et qui dicti dni habent sepulturam in dicta capella. »
13. *Mermette*, fille de Jean de Allodio (d'Aillé), épouse de *Pierre Tarapelli*; son anniversaire est célébré de 1513 à 1514. Registre des anniversaires, 275 : « uxoris petri tarapelli sallerii burgensis... vult etiam quando ejus anima separabitur a corpore sepelliri in predicta cappella cui voluntati dni benigne consenserunt. » Barthélemy d'Aillé (de Allodiis), bourgeois de Genève; Richard d'Aillé, chanoine, *MDG.*, XXI, 1882, 67, 82. Pierre Tarapelli, sellier, reçu bourgeois en 1487, *RC.*, IV, 32; Covelle, 100. Jean Alliodi, reçu bourgeois en 1496, chapelier, *RC.*, V, 321, 430 (1498); Covelle, 128.
14. *Jacques de Malvenda*, curé de Cluses et de Thoiry. Il dote la chapelle de Saint-Sébastien d'un reliquaire de ce saint, et il est enseveli près du mausolée de Jean de Brogny. Registre des anniversaires, 211 : « super ejus tumulo. Quod est in eadem cappella juxta tumulum fundatoris »; G., XXVI, 1948, 95.
15. *Pierre Feysiaz*, Feyssiaz, noble, mort en 1492, dont l'anniversaire est mentionné pour la première fois de 1511 à 1512. Registre des anniversaires, 215, note 2, 307.
16. *Jean Brosse*, chanoine, XV<sup>e</sup> s., *MDG.*, XXI, 1882, 26, note 2, 237.
17. *Théobald de Saconnex*, archiprêtre de la chapelle des Macchabées, mort en 1499, *MDG.*, XXI, 1882, 240, et note 4.
18. En 1451, *Pierre Fabri*, chanoine, institue son anniversaire avec messe et procession, devant l'autel de Saint-Sébastien, *MDG.*, XXI, 1882, 30; sur ce personnage, *ibid.*, 18, note 1.
19. En 1426, H. Quarterii, curé de Sainte-Croix, « inhumavit in capella Dni Ostiensis corpus D. F. de Grenant sine licentia capituli... Se submittit misericordie capituli ». Reg. du chap., copie Chaponnière, Archives, ms. hist. 221, p. 53.

Nous ne conservons qu'une seule dalle funéraire originaire de la chapelle des Macchabées, celle d'un bourgeois de Genève, *Ansermet de Fontana* <sup>1</sup>.

\* \* \*

*Dalles funéraires trouvées autour de Saint-Pierre.* On a trouvé autour de la cathédrale quelques inscriptions funéraires, qui proviennent sans doute des cimetières entourant Saint-Pierre, mentionnés plus haut :

1. Musée, n° 407. — Près de la face sud de Saint-Pierre, 1893. Dalle sans décor et fragmentée, avec les seuls noms de « P. D. S<sup>oy</sup> et G<sup>ia</sup> » (sans doute Gervasia son épouse), en lettres gothiques. XV<sup>e</sup> siècle.

*PS.*, n° 520, réf., fig.

2. Musée, n° 358-9. — Près de la face sud de Saint-Pierre, 1893. Fragments d'une dalle avec la représentation grossière d'instruments de métiers, peut-être d'un maréchal-ferrant : une enclume, un fer à cheval, et autres outils. Sans inscription.

*PS.*, n° 532-3, réf., fig.

3. Musée, n° 240. — Au S.-O. de la chapelle des Macchabée, 1879. Dalle ornée au bas, sous l'inscription, d'un écu : à la bande de... chargée de trois croisettes de... à gauche duquel un motif incomplet, écu ou marque de maison. L'inscription en lettres gothiques donne le nom de *Pierre Foyssse*, et la date incomplète 15.. Un Pierre Foyssiaz, Foyssseau, de Chambéry, est reçu bourgeois en 1485 <sup>2</sup>.

*PS.*, n° 489, réf.

4. Dalle découverte en 1727 sous le plancher de la cure attenant à Notre-Dame-la-Neuve, contiguë à Saint-Pierre, celle de *Pierre Tralet*, mort en 1503. Armoiries : « un phénix sortant du bûcher et s'envolant au ciel; le dit écusson chargé de trois étoiles, deux en chef, une en pointe ». Perdue.

*PS.*, n° 470, réf.

\* \* \*

*Dalles funéraires, sans provenance précise.* Nous mentionnons ici quelques dalles entières ou fragmentées qui ont été trouvées çà et là dans la ville, souvent lors des démolitions des fortifications, où elles avaient été utilisées comme matériaux; nous en ignorons par suite la provenance précise, mais peut-être que quelques-unes sont originaires de Saint-Pierre ou des cimetières avoisinants <sup>3</sup>.

Musée, n° 100. — Fragment trouvé en 1867. Reposant sur un chien, les jambes d'un chevalier, chaussé de solerets de type ogival (fin du XIV<sup>e</sup>, milieu du XV<sup>e</sup> siècle), avec son épée à côté de lui. Cette pierre, et celle des écuyers Pierre et Guillaume de Saconay, pro-

<sup>1</sup> Musée, n° 244. Trouvée en 1879 dans la chapelle des Macchabées. Dans le champ; marque de maison : un demi-cercle surmonté d'une croix à base bifurquée. Inscription en lettres gothiques; sans date, *PS.*, n° 518, fig. Un Ansermet Fontana, parcheminier, est reçu bourgeois en 1416. Covelle, *Le Livre des bourgeois*, 13; *RC.*, éd. Rivoire, I, 1900, 78; *LA*, 200, note 7. Est-ce le même? En 1483, Nob. Joh. de Fontana fait un don au chapitre pour être enseveli à Saint-Pierre. Reg. du chapitre, copie Chaponnière, Archives, Ms. hist.; 221, p. 88; le 18 mai 1485: « Joh. de Fontana extrahat lapidem sepulture et ponat lapides veteres seu alias loco ejus », *ibid.*, p. 94. Il avait sans doute déplacé d'anciennes sépultures pour loger la sienne.

<sup>2</sup> *RC.*, éd. Rivoire, II, 1911, 390; cité 362 (Foyssia), 421, 422; G, XXVIII, 1950, 106.

<sup>3</sup> Nous citons ailleurs les pierres funéraires provenant d'autres édifices déterminés.

venant du Grand-Saconnex<sup>1</sup>, sont les seules qui montrent des nobles en armure. Aux angles inférieurs, les armoiries : un sautoir cantonné de trois aiglettes et en chef d'une étoile. L'inscription en lettres gothiques ne conserve plus que le prénom du défunt, François, et la fin du prénom de sa femme.

*PS.*, n° 493, fig.

Musée, n° 38. — *Perceval Peyrolier*, bourgeois de Genève, syndic, mort en 1505<sup>2</sup>. La dalle recouvrait une meurtrière des fortifications près de la Tour-Maîtresse (1862). Dans le champ, un écu aux armes du défunt : un chevron bordé, chargé à sa pointe d'une croisette, et accompagné d'une croisette en pointe, placée en sautoir. Inscription en lettres gothiques. La dalle est bien conservée.

*PS.*, n° 472, fig., réf.

Musée, n° 39. — Dalle découverte près de la Tour-Maîtresse en 1862. *Aymonet Probi*<sup>3</sup>, *Jean Gilbelli*<sup>4</sup>, leurs femmes et leurs enfants. Dans le champ, deux écussons avec marques de maison des deux familles. Inscription en lettres gothiques, sans date. La dalle est bien conservée.

*PS.*, n° 526, réf., fig.

\* \* \*

D'autres pierres funéraires, très fragmentées, ont moins d'intérêt<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *PS.*, n° 457, XV<sup>e</sup> s. — Serait-ce *François de la Fléchère*, qui vivait encore en 1483 ? Les armes de la Fléchère sont toutefois un peu différentes : d'azur au sautoir d'or cantonné de quatre aiglettes d'argent. De plus, ce personnage épousa Louise de Pollier, dont le prénom ne coïncide pas avec celui dont la dalle porte la dernière syllabe.

<sup>2</sup> Sur ce personnage, *PS.*, 217 ; souvent cité dans *RC.*, *passim*, cf. table.

<sup>3</sup> *Aymonet Probi*, citoyen, est souvent mentionné dans les *RC.*, depuis 1462, *RC.*, II, 1906, 137, jusqu'en 1492, *ibid.*, V, 1914, 25. Cf. tables, s. v. Un *Monetus Probi*, tonsor, est cité dans le cadastre de 1477.

<sup>4</sup> Nous ne connaissons pas de membres de la famille *Gilbelli*. *André Guibelli*, procureur du chapitre en 1503, *MDG.*, XXI, 1882, 251. Un *Girbelli* est mentionné en 1511, *RC.*, VII, 1919, 213 ; un *Jo. Girbelli* en 1521, *ibid.*, IX, 1925, cf. table, s. v. Dans les conseils de 1525 voisinent les noms d'*Anthionius Girbelli*, et d'*Anthionius Probi*, *ibid.*, IX, 479.

<sup>5</sup> Ce sont celles de :

1. Musée, n° 34. *Jaquemette*, veuve de *Matthieu Peytral*, morte en 1427. Inscription en lettres gothiques. Démolitions de l'Evêché, 1841. *PS.*, n° 442, réf. Un *Matthieu Peytral*, ultérieur, *RC.*, I, 410 (1460), 478 (1461) ; II, 198 (1473), 409 (1475), 446, 453 (1476) ; III, table s. v. de 1477 à 1482.
2. Musée, n° 607. Il ne subsiste de l'inscription en lettres gothiques que la date incomplète, 148... *PS.*, n° 456.
3. Musée, n° 42. Provenant du boulevard de Cornavin. Dans le champ une croix à double traverse. *Amblard Saco... de l'Estel*, mort en 1502. Inscription française en lettres gothiques. *PS.*, n° 468, réf., fig.
4. Fragment au boulevard de Cornavin. Défunt et sa femme, dont les noms ont disparu. 1505. Inscription en français. Perdu. *PS.*, n° 471, réf.
5. Fragment, au boulevard de Cornavin. *Jaque Ducrest*, bourgeois de Genève, 1521. Perdu. *PS.*, n° 482, réf.

Un *Jacobus de Cresto* est reçu bourgeois en 1462, *RC.*, II, 1906, 94 ; un autre en 1479, *Covelle*, 84 ; un *Jacques Ducrest* en 1506, *Covelle*, 157. Un *Jacobus de Cresto*

## II. APRÈS LA RÉFORME

### *Tombes du cloître de Saint-Pierre.*

Après la Réforme, on ordonna en 1536 que tous les ensevelissements se feraient désormais au cimetière de Plainpalais; toutefois les défenses d'inhumer dans les églises de la ville et de la campagne durent être plus d'une fois réitérées, jusqu'en 1774 où l'on interdit strictement de les enfreindre<sup>1</sup>. Cependant, en 1605, à l'occasion de l'ensevelissement de Théodore de Bèze, on décida que les conseillers et les ministres pourraient être inhumés dans le cloître de Saint-Pierre, comme marque de distinction, qui fut aussi étendue à d'autres personnages<sup>2</sup>. En 1721, Gédéon Mallet acheta le cloître et le démolit pour y construire sa maison; les maisons de

est souvent mentionné, *RC.*, III, s. v. (1483-6), encore en 1519, *ibid.*, VIII, 1922, 283 (cf. table s. v. Cresto de). Cependant un Jacobus de Cresto est encore cité en 1525, *ibid.*, IX, 1925, 479.

6. Musée, n° 588. *Jaque... on Charoton*. Inscription française en lettres gothiques. Ecu avec feuille de chêne. *PS.*, n° 523. Un Jacques Charroton est reçu bourgeois en 1483. Covelle, 89; *RC.*, III, 1911, table s. v.
7. Musée, n° 43. Fragment, avec inscription française en lettres gothiques. *Pierre Bovar*. *PS.*, n° 524, réf. Un Pierre Bovard est reçu bourgeois en 1496, *RC.*, V, 1914, 332.
8. Musée n° 250 et 846. *Jean de Soex*, bourgeois de Genève, syndic, mort entre 1515 et 1520, et sa femme *Perronette*. Inscription française en caractères mélangés de gothique dégénéré et de romain; des trous fixaient des applications de métal. Fragments trouvés au quai du Sujet et à Carouge, *PS.*, n° 536, réf.; fig.; *G.*, VI, 1928, 133, n° 536; VIII, 1930, 12, n° 846. Sur ce personnage, *PS.*, 251.
9. Musée, n° 323. Fragment. Cœur surmonté d'une croix, *IHS.*, Ave Maria, et le nom *Jaquenot*, en lettres gothiques. *PS.*, n° 525, fig.
10. Musée, n° 40. Fragment. Couple de défunt dont le nom de la femme: *Mye*, seul subsiste. Lettres gothiques. *PS.*, n° 527, réf.
11. Musée, n° 103. Fragment trouvé près de l'ancienne porte de Rive. Dans le champ, une marque de maison. Inscription française en lettres gothiques, qui n'a conservé ni le nom ni la date. *PS.*, n° 528, fig.
12. Musée, n° 131. Fragment trouvé aux Terreaux-du-Temple. Dans le champ, marque de maison, à droite de laquelle la lettre B, à laquelle devait correspondre de l'autre côté une lettre effacée. Au-dessous, un écu: de... à la lettre N. de... Inscription française en lettres gothiques, dont il ne reste que quelques mots. *PS.*, n° 529, fig.
13. Musée, n° 194. Fragment trouvé dans le mur sous la Treille en 1872. Dans le champ, une paire de ciseaux. Au-dessous une inscription dont il ne reste que quelques lettres. *PS.*, n° 534, fig.
14. Dalle trouvée en 1692 en agrandissant le bastion de Hesse: *Jean de Bruay*. Inscription en lettres gothiques. Perdue. Flournois, 38.

<sup>1</sup> *PS.*, 177, notes 3 et 4, réf.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 179, réf., notes 11-12; GAUTIER, *Hist. de Genève*, VI, 560; MARTIN, *Saint-Pierre*, 193 sq. Plusieurs personnages toutefois refusèrent de profiter de ce droit, *PS.*, 180, ex.

Stoutz et de Fernex s'élevèrent sur le reste du terrain <sup>1</sup>. Des épitaphes s'y trouvaient, certaines furent transportées à l'intérieur de Saint-Pierre, d'autres furent disséminées çà et là. Le Musée de Genève en conserve quelques-unes, mais la plupart sont perdues <sup>2</sup>, par exemple celles de *Théodore de Bèze* qui semble avoir été le premier à être enseveli en ce lieu après la Réforme <sup>3</sup>, en 1605, et du chancelier *Michel Roset*, en 1613 <sup>4</sup>. Nous possédons les pierres tombales de : *Jean de Kaunitz* († 1608) <sup>5</sup>; de *Théodore Agrippa d'Aubigné* († 1630), dont le monument en marbre noir fut transféré en 1721 du cloître dans l'intérieur de Saint-Pierre, et encastré dans le mur du bas-côté S., deuxième travée <sup>6</sup>; de *Louis de Baschi, marquis d'Aubais*

<sup>1</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, 87-8; MARTIN, 196; *G.*, XXIV, 1946, 62; sur l'histoire du cloître, BLONDEL, *G.*, XXIV, 1946, 59, *Le cloître de Saint-Pierre*.

<sup>2</sup> SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, 55; MARTIN, *Saint-Pierre*, 194; *PS.*, 179, liste. Le texte de quelques-unes de ces épitaphes, concernant des étrangers de marque, nous est parvenu, et nous renvoyons aux descriptions que nous en avons données dans *PS.* Ce sont celles de :

1. *Martin Tenis*, 1617, *PS.*, n° 540.
2. *Philippe Jacob Tucher*, 1618, *ibid.*, n° 541 (sur bois).
3. *Panoratius Saver*, 1623, *ibid.*, n° 542.
4. *Georges Erasme, baron de Zernembel*, 1626, *ibid.*, n° 543.
5. *Philippe Jacob Stettner de Grabenhof*, 1632, *ibid.*, n° 546 (bois).
6. *Rodolphe Wilbraham*, 1644, *ibid.*, n° 548 (sur cuivre).
7. *Roger Townshend*, 1648, *ibid.*, n° 549.
8. *Guillaume Masham*, 1662, *ibid.*, n° 550 (sur cuivre).
9. *Frederic Jean Ehinger*, 1665, *ibid.*, n° 551 (sur bois).
10. *Abel Spies*, 1666, *ibid.*, n° 552 (sur bois).
11. *Wilhelm Herbert, vicomte de Pembrock et Montgomery*, *ibid.*, n° 553 (sur bois).
12. *Thomas Bent*, 1683, *ibid.*, n° 554 (sur cuivre).

<sup>3</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 194; *PS.*, 179, réf. note 13., *Souvenirs de Th. de Bèze à Genève*, *LA.*, 285-6, réf. Tableau de bois de l'alliance de 1574, dont le texte est de Bèze, *LA.*, 293, note 2, réf.; 376, note 5, réf.

<sup>4</sup> MARTIN, n° 194; *PS.*, 179; GAUTIER, *Hist. de Genève*, VII, 76.

<sup>5</sup> *Musée*, n° 179. Mort à l'âge de 14 ans. Inscription latine et armoiries : deux feuilles de nénuphar, les tiges recourbées, les racines passées en sautoir; le casque surmonté d'un vol antique, et chargé d'un manteau en forme de baldaquin. Le tombeau fut ouvert en 1723, le corps bien conservé, vêtu d'une robe de damas à fleurs, et de bas de soie, posait la tête sur un coussin de velours; la bière en étain qui le contenait portait une inscription en latin qui a été relevée, et qui se terminait par ces mots : « *Urna cadaver habet spiritus astra tenet* ». *PS.*, n° 539, réf.

<sup>6</sup> Plaque de marbre noir, flanquée de colonnes qui sont posées sur un cordon et couronnée d'un fronton brisé. Dans le tympan, un écu posé sur une panoplie : de gueules à un lion d'argent, couronné, lampassé et armé d'or. Cimier, le même lion. L'inscription latine a été composée par d'Aubigné lui-même. *PS.*, n° 545, réf.; *LA.*, 345, note 4, réf. — Sur Agrippa d'Aubigné et ses relations avec Genève, *PS.*, *l. c.*, réf.; *LA.*, 345, note 2. Inscription commémorative sur l'immeuble n° 14 de la rue de l'Hôtel de Ville, *LA.*, *l. c.* Portraits à la Bibl. Publique, *G.*, XII, 1934, 281, n° 121. Inventaire à son décès, « un tableau en huile représentant le dit seigneur défunt », *MDG.*, XVII, 1872, 201, note. Il fait don en 1622 au Petit Conseil d'un exemplaire de la première édition de son *Histoire Universelle*, déposé à la Bibliothèque Publique, *ibid.*, 194, note 1. Ses papiers à la Bibliothèque publique, P.P. Plan, les papiers d'Aubigné et le portrait du roi de Navarre, *Les Musées de Genève*, II, n° 6, juin 1945.

(† 1703)<sup>1</sup>; de *Jean de Bar, baron de Mauzac* († 1703)<sup>2</sup>; de *Henri, marquis Du Quesne*, reçu bourgeois de Genève en 1704, mort en 1722<sup>3</sup>.

\* \* \*

### *Sépulture des princesses de Portugal.*

Née en 1569, Emilie de Nassau, fille de Guillaume le Taciturne, sœur de Maurice d'Orange, veuve de dom Emmanuel — fils de l'ex-roi de Portugal dom Antonio —, séjourna à Genève depuis 1626 avec ses six filles et un fils et y mourut en 1629<sup>4</sup>. Le Conseil dérogea en sa faveur à son principe de ne plus ensevelir dans les églises, en autorisant à l'inhumer dans Saint-Pierre<sup>5</sup>, dans la deuxième chapelle à gauche de l'abside, sous la tour N., celle de Notre-Dame<sup>6</sup>, qui, depuis, fut dénommée chapelle de Portugal. Sa fille aînée, Maria Belgia, qui avait épousé le colonel Croll, fut ensevelie en 1647 auprès de sa mère; selon Sénebier, le corps d'une deuxième fille y aurait été encore déposé en 1660<sup>7</sup>.

La Révolution saccagea les tombeaux, que Blavignac découvrit en 1850, bouleversés, avec les ossements et les débris des cercueils, qui furent inhumés à nouveau dans l'église<sup>8</sup>.

Le Conseil ne semble pas avoir autorisé l'érection d'un monument sur la sépulture<sup>9</sup>, mais seulement l'apposition des armoiries d'Emilie de Nassau et de sa fille Maria Belgia, que Flournois mentionne et décrit<sup>10</sup>. Selon Blavignac, ces pennons

<sup>1</sup> Musée, n° 773. Inscription en français. Un fragment, avec les armoiries du défunt, est encastré dans l'escalier de l'hôtel de l'Arquebuse, rue du Stand prolongée. *PS.*, n° 555, réf.; *G.*, V, 1927, 82, fig. 2; VI, 1928, 10, n° 773. Sur ce personnage, *ibid.*

<sup>2</sup> Musée, n° 47. *PS.*, n° 556, réf. Sur ce personnage, *ibid.*

<sup>3</sup> *Musée*, n° 748, 774. Fragments. Inscription en latin; armoiries. *PS.*, n° 557, réf. Sur ce personnage, *ibid.*

<sup>4</sup> Sur les princesses de Portugal à Genève et leur tombe, HEYER, *Les princesses de Portugal à Genève*, *MDG.*, XV, 1865, 165; *Id.*, XVI, 1867, 426; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, GUILLOT, I, 180, 71 sq.; *PS.*, 261-2, réf.; *LA.*, 435, réf. Plaque commémorative placée rue Verdaine 7, où Emilie de Nassau mourut, *PS.*, n° 995.

<sup>5</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 9 (*RC.*, textes); *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 50.

<sup>6</sup> *G.*, XXIV, 1946, 53, fig. 1, 58. On croyait jadis à tort que cette chapelle était celle de Sainte-Croix; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1890, 51; MARTIN, *Saint-Pierre*, 27; et que la chapelle Notre-Dame était au sud de l'abside (confondue avec la chapelle de Saint-Nicolas; SÉNEBIER, DE LA CORBIÈRE, BLAVIGNAC, GOSSE), cf. MARTIN, 29; *G.*, XXIII, 1945, 26.

Vue de la chapelle de Portugal, FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 1928, pl. 25.

<sup>7</sup> SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, 50; *MDG.*, VIII, 1852, 10.; MARTIN, *Saint-Pierre*, 161.

<sup>8</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 161; FATIO, *Genève et les Pays-Bas*, 112.

<sup>9</sup> RIGAUD, *RBA.* (2), 81, note : « mais la Seigneurie n'autorisa point l'érection d'un monument sur le lieu de la sépulture »; MARTIN, *Saint-Pierre*; 162 : « il est probable qu'à l'origine un monument rappelait le souvenir de ces princesses ».

<sup>10</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 162, description.

héraldiques étaient placés sur une grille au-devant de la chapelle<sup>1</sup>. Il devait y avoir toutefois une dalle funéraire avec inscription. Tout a disparu lors de la Révolution. En 1910, le vicomte de Faria, consul de Portugal à Livourne, a fait placer une plaque commémorative avec armoiries contre la paroi N. de la chapelle<sup>2</sup>. La chapelle de Portugal reçut en dépôt en 1675, pendant huit mois, le cercueil contenant le corps embaumé du prince Georges-Henri de Cassel, transporté de là à Cassel<sup>3</sup>.

\* \* \*

*Le mausolée du duc Henri de Rohan.*

La chapelle Saint-Nicolas, la première au sud de l'abside, qui avait reçu en 1377 le corps de l'évêque Guillaume de Marcossey<sup>4</sup>, reçut plus tard celui du duc Henri de Rohan, dont elle montre encore aujourd'hui le mausolée<sup>5</sup>, et auquel elle doit son nom de « chapelle de Rohan ».

Chef des réformés pendant les guerres de religion en France, ayant participé à la guerre contre l'Autriche dans les Grisons et la Valteline, Henri de Rohan se rendit à Genève le 10 mai 1637, mais n'y resta pas. Après une excursion en Piémont, il répondit à l'appel de son ami Bernard de Saxe-Weimar en Souabe. Blessé à la bataille près de Rheinfelden, il mourut à l'abbaye de Königsfelden le 13 avril 1638, à l'âge de 59 ans, à la suite de l'extraction de la balle qui lui avait traversé le pied. Son corps fut transféré à Genève où il arriva le 27 mai, et fut déposé pendant quelques jours au Château Royal, avant d'être enseveli à Saint-Pierre<sup>6</sup>.

Le duc avait laissé un fils, Tancrède, qui mourut en 1649, à l'âge de 19 ans, dans les guerres de la Fronde. Sa mère, la duchesse douairière de Rohan, avait obtenu du Conseil, à la suite des demandes qu'elle lui avait adressées en 1650, que son corps fût déposé en 1654 dans le mausolée du duc<sup>7</sup>. Mais la fille de celui-ci, Marguerite de Rohan-Chabot, qui niait la légitimité de Tancrède, et qui avait l'appui de Louis XIV, obtint à la mort de sa mère en 1660 que l'on effaçât l'épita-

<sup>1</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 10. Selon l'annotateur de Rigaud, *RBA.* (2), 81, note : « au-dessus (de la sépulture) était simplement l'écu des armes de Portugal et de Nassau.

<sup>2</sup> *PS.*, 261, réf.; texte.

<sup>3</sup> *MDG.*, VIII, 1852, 10, note 2; *PS.*, 261, réf.

<sup>4</sup> Voir plus haut.

<sup>5</sup> Sur le duc Henri de Rohan et sa tombe, *PS.*, n° 547, réf.; *LA.*, 346, réf.

Vue d'ensemble, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 10, pl.

<sup>6</sup> Récit des funérailles, A. Cramer, *Bibl. Universelle de Genève*, LI, 1844, juillet et août; résumé, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 88.

<sup>7</sup> Le corps avait été déposé provisoirement dans le cimetière de Charenton.

en latin, peinte en lettres d'or, qui était gravée près de celle du duc<sup>1</sup>. La duchesse douairière, Marguerite de Béthune, fut elle-même ensevelie en 1661 aux côtés de son époux. Le corps de Tancrede fut-il enlevé à cette occasion? Il ne semble pas, car lors des fouilles faites pour la restauration du monument, on trouva les ossements incomplets et mutilés de trois squelettes<sup>2</sup>.

On utilisa le caveau qui avait servi à Guillaume de Marcossey, et on le recouvrit d'une voûte en brique<sup>3</sup>, au-dessus de laquelle fut élevé le monument. Ce ne fut toutefois qu'en 1642, à la demande de la fille du duc, que le Conseil en autorisa l'érection, à condition que ce fût sans trop d'ostentation<sup>4</sup>. On a supposé qu'il avait été commandé et exécuté en Italie<sup>5</sup>, ce qui est peu probable<sup>6</sup>, car en 1655 on autorise la duchesse douairière à employer trois grandes pièces de marbre qui se trouvaient sur la Treille<sup>7</sup>; à cette date donc, le monument n'était pas encore achevé<sup>8</sup>.

Il se compose d'un portique en marbre noir, dont les colonnes corinthiennes, sur de hautes bases quadrangulaires, supportent une architrave et un fronton. Il abrite la statue assise du duc. Devant lui s'allonge le sarcophage, en même marbre noir, au flanc extérieur duquel deux lions, de pareille matière<sup>9</sup>, sont étendus, adossés, la tête tournée vers le spectateur. Sur son couvercle horizontal reposait la couronne ducal, que l'on voit sur une gravure ancienne.<sup>10</sup>

Elle a été refaite en 1890 : sur un tapis à franges, un coussin aux armes du duc supporte la couronne, le tout sculpté dans les ateliers de Carrare et dans le marbre de cette ville, avec la minutie des praticiens italiens d'alors<sup>11</sup>.

La statue montrait le duc assis, casqué, cuirassé, le bras droit tendu tenant le bâton de commandement dressé, et elle s'enlevait en clair sur le fond noir de l'ensemble; œuvre d'un artiste inconnu, peut-être italien, a-t-on supposé<sup>12</sup>. Était-elle

<sup>1</sup> Sur cette affaire, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, 82; II, 1892, 97 sq.; l'épithaphe, *ibid.*, I, 83; II, 102; MAYOR, *Le mausolée du duc de Rohan*, 1890, 18; CRAMER, *Fragments historiques sur le duc Henri de Rohan*, Bibl. Universelle, 1844; *P.S.*, 266, réf. (texte).

<sup>2</sup> MAYOR, 22; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 113, note 3.

<sup>3</sup> *RC.*, 18 juin 1638; MAYOR, *Le mausolée du duc Henri de Rohan*, 1890, 11.

<sup>4</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 95.

<sup>5</sup> SÉNEBIER, *Essai sur Genève, Journal de Genève*, 1790, 6 sept. : « travaillé en Italie probablement »; MAYOR, 12; RIGAUD, *RBA.* (2), 80; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 96.

<sup>6</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 162.

<sup>7</sup> Reg. de la Ch. des Comptes, 1655, vol. VI; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 96, note 3; MAYOR, 12.

<sup>8</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 97.

<sup>9</sup> Les queues recourbées de ces lions, qu'il n'eût pas été possible de réaliser dans le marbre, sont en fer creux, vernis de noir. *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 96, note 2.

<sup>10</sup> SPON, *Hist. de Genève*, éd. 1685; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 141.

<sup>11</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, ibid.* : « avec une minutie de détails rappelant un ouvrage de broderie beaucoup plus qu'une œuvre de sculpture ».

<sup>12</sup> *Ibid.*, 129.

en plâtre<sup>1</sup>? Était-elle en albâtre, et, quelques détails brisés ayant été restaurés en plâtre, aurait-on badigeonné l'effigie entière d'une couleur blanchâtre rappelant le plâtre?<sup>2</sup> On en déplorait le mauvais goût<sup>3</sup>. Aussi fut-elle remplacée en 1890, et, détruite, nous ne la connaissons plus que par une photographie de 1888<sup>4</sup>. Cette destruction est d'autant plus regrettable que c'était la seule statue érigée à Genève à cette époque<sup>5</sup>. La statue actuelle est l'œuvre du sculpteur Ch. Iguel<sup>6</sup>, exécutée grâce à un legs fait à cette intention par M<sup>me</sup> Vignier-Delor<sup>7</sup>, en marbre blanc de Carrare, sur une base en marbre gris de même provenance. Le duc est assis, tenant de la droite le bâton de commandement posé sur son genou, de la gauche

<sup>1</sup> SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, 51 : « Le mausolée de ce héros... est d'un très bon goût, mais on y a mis une statue en plâtre qui est tout à fait mauvaise »; Rigaud, *R.B.A.* (2), 80 : « cette statue de plâtre dépare un monument dont tout le reste est en marbre »; *ibid.*, note 2 : « Le modèle en plâtre devait être remplacé par une statue en marbre qui n'a jamais été exécutée. » *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 105, sq., 129 sq.

<sup>2</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 129.

<sup>3</sup> La statue du duc Henry de Rohan à Saint-Pierre de Genève. Remise de la nouvelle statue, 1890, 26 : « l'artiste très peu habile qui a fait la statue primitive avait eu l'intention de représenter le duc de Rohan à peu près dans le costume qu'il portait en guerre; seulement il avait essayé d'idéaliser ce costume, pour donner plus ou moins à l'ensemble l'aspect d'une statue antique. Inutile de dire que ses aspirations vers l'idéal ne l'avaient pas amené à une combinaison bien satisfaisante. Il avait d'abord coiffé la statue d'un casque de convention qui ne rappelait nullement celui qui se portait au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, et que le duc de Rohan ne peut avoir porté. » *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 129 : « vivant dans le temps où le Bernin était l'arbitre des choses d'art en Italie, et du goût en Europe, il n'est pas surprenant qu'il (l'artiste) se soit inspiré des idées de cette époque de complète décadence et qu'il ait produit une œuvre aussi grotesque. La reproduction que nous donnons de cette sculpture, p. 106, démontre suffisamment comment l'artiste avait réussi dans sa tentative pseudo-antique; si nous l'examinons en détail, nous voyons que l'épée, complément indispensable d'un costume de guerre, faisait défaut, et les bottes, qui n'auraient eu aucun caractère d'antiquité, avaient été remplacées, sans doute en raison de cette circonstance, par une étoffe entourant les jambes, serrée au moyen d'une courroie et ne rappelant le costume d'aucune époque. Nous ne dirons rien de la chose étrange qui coiffait le duc; cet objet n'a existé dans aucun temps ni dans aucun pays, et l'artiste aurait pu découvrir le visage, puisque c'est à ce but qu'il voulait arriver, sans recourir à une semblable invention. Signalons encore la façon ingénieuse dont le manteau du duc était retroussé, et restons-en là de la description de cette œuvre si médiocre. » Mayor, 3 : « La rustique image de plâtre et d'albâtre... image indigne, dit avec raison la clause testamentaire, de notre belle cathédrale »; « cette triste effigie », *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 105.

<sup>4</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 106, fig.

<sup>5</sup> Sur la pauvreté de la sculpture sur pierre à Genève après la Réforme, *L.A.*, 347, La sculpture sur pierre.

<sup>6</sup> *P.S.*, 264, et note 2, réf.; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 123, 126, pl., 127 sq.; *BHG.*, I, 1892-7, 120. La statue du duc Henry de Rohan à Saint-Pierre de Genève, Remise officielle de la nouvelle statue, le 2 novembre 1890, Genève, 1890. Un concours n'ayant pas donné satisfaction, on fit appel au sculpteur Iguel, qui avait déjà exécuté à Genève certaines sculptures du monument du duc de Brunswick, *P.S.*, n° 565.

<sup>7</sup> Par testament de 1884.

la Bible <sup>1</sup>. Il est en costume de son temps, en armure, l'épée au côté, drapé dans un manteau, et sa tête, nue, est un portrait fidèle <sup>2</sup>. Dans sa froideur académique, la statue nouvelle est-elle supérieure à l'ancienne? <sup>3</sup>. Du moins, le monument tout entier, dans l'austère simplicité de ses formes classiques, que souligne le ton sombre du marbre, ne mérite certes pas les appréciations péjoratives de jadis <sup>4</sup>.

Devant le sarcophage, la dalle funéraire <sup>5</sup> porte au centre les armoiries du défunt, sommées de la couronne ducale : écartelé au 1 et 4 de Rohan, aux 2 et 3 de Bretagne, avec l'inscription : « Henricus Rohani Dux hic jacet » (au sommet), et « Morior morte justorum MDCXXXVIII. Saltem Patria ossa mea non habebit ». Ce n'est qu'une copie, faite en 1890, de l'épithaphe originale, qui a été gravée au revers de la pierre tombale de l'évêque Guy de Marcossey, et qui est conservée au Musée <sup>6</sup>.

Contre la paroi était fixé primitivement un relief en plâtre, pennon héraldique du duc, avec les différentes souverainetés auxquelles il pouvait prétendre <sup>7</sup>; il était surmonté de la couronne ducale et entouré de lambrequins. Enlevé en 1794, il fut placé à cette date dans le caveau et y a été laissé lors de la seconde ouverture de celui-ci en 1890; le Musée en possède un moulage <sup>8</sup>. D'autres pièces héraldiques ornaient encore la chapelle, mais il n'en a été trouvé que d'infimes fragments <sup>9</sup>, lors des restaurations de 1886-1890.

Encastrée dans le mur sud, et datant sans doute de l'érection du monument, une grande épithaphe en latin, sur marbre noir, énumère les titres du défunt <sup>10</sup>.

<sup>1</sup> La statue, etc., 28 : « pour marquer l'homme si fidèle à la foi protestante. »

<sup>2</sup> L'auteur s'est inspiré des portraits et des armures de l'époque, La statue, etc., 33, 34.

<sup>3</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 25 : « la dernière dizaine de ce siècle nous montre, dans la statue actuelle du duc, à quel point peut parvenir la sculpture, quand à une judicieuse observation de la nature se joint un goût sûr et un talent expérimenté »; *ibid.*, 141 : « œuvre de valeur qui, toute moderne qu'elle est, peut marcher de pair avec les statues anciennes dont elle est entourée ».

<sup>4</sup> *Ibid.*, 25 : « ce portique en marbre noir, si lourd dans sa prétentieuse vulgarité ».

<sup>5</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale*, II, 1892, 93, fig.; MARTIN, *Saint-Pierre*, 164, texte; MAYOR, *Le mausolée*, 1890, 12 (texte); *PS.*, n° 547, réf.

<sup>6</sup> N° 330.

<sup>7</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 105, 113, 121, note 1 (description des armoiries); 115, pl.; *MDG.*, VIII, 1852, 10; MAYOR, *Le mausolée*, 25 (blasonnement).

<sup>8</sup> N° 680; *PS.*, n° 718.

<sup>9</sup> MAYOR, *Le mausolée*, 26 « C'étaient les armoiries personnelles du duc, celles de la duchesse (Béthune porte : d'argent à la fasce de gueules); sommées de couronnes et posées sur leurs manteaux d'armes, d'autres peut-être encore »; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 105 : « puis, sous le manteau et la couronne ducale, deux écus accolés portant : le premier : de gueules à neuf macles d'or, trois, trois et trois (Rohan); le second : d'argent à une fasce de gueules (Béthune) »; BLAVIGNAC, *MDG.*, VIII, 1852, 10.

<sup>10</sup> SPON, *Hist. de Genève*, II, éd. 1730, 4<sup>o</sup>, 365; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 94 (texte), 95 (traduction); ARCHINARD, *ER.*, 334 (texte); MARTIN, *Saint-Pierre*, 163 (texte); MAYOR, *Le mausolée*, 13 (texte et traduction); *PS.*, 264.

Contre le mur E., une inscription en marbre noir mentionne les noms des donateurs de la nouvelle statue, et la date 1890<sup>1</sup>; à la fenêtre, un vitrail aux armes de Rohan est un don de la même époque<sup>2</sup>.

Enfin, une grille en fer forgé fermait l'entrée de la chapelle; elle portait en lettres d'or: « Henri duc de Rohan, pair de France », avec la date 1659, et elle était décorée de deux écussons en fer repoussé, écartelés de Rohan et de Bretagne. Elle a été remplacée en 1890 par une grille moderne, et les originaux des deux écussons, déposés au Musée<sup>3</sup>, par des copies.

L'érection du mausolée modifia quelque peu l'aspect ancien de la chapelle. Elle condamna la porte qui menait de celle-ci dans l'abside<sup>4</sup>; on badigeonna en noir les chapiteaux de l'intérieur pour les harmoniser avec la couleur du monument<sup>5</sup>.

L'autorisation d'élever celui-ci était une exception à la rigueur des lois somptuaires des calvinistes; on craignait aussi que la statue du duc ne suscitât de nouveau « l'idolâtrie » des « papistes ». En 1659, La Vénérable Compagnie, le Vénérable Conseil et le Corps Académique exposèrent leurs doléances au Conseil; ils lui firent remarquer qu'on avait vu des étrangers agenouillés devant la statue et lui adressant leurs prières, et qu'on prétendait qu'un corps saint avait été découvert dans l'église et placé dans cette chapelle pour y être adoré<sup>6</sup>. Pour éviter ce scandale, le Conseil fit élever une cloison de planches, derrière laquelle disparut la plus grande partie du monument<sup>7</sup>; elle ne fut enlevée qu'en 1835, à l'occasion du Jubilé de la Réformation<sup>8</sup>. En 1675 on construisit dans la chapelle une galerie réservée aux personnages de marque, qui contribua à dissimuler presque entièrement le mausolée<sup>9</sup>; elle ne fut ôtée qu'en 1847<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 125 (texte); MARTIN, *Saint-Pierre*, 164 (texte); *PS.*, 265 (texte).

<sup>2</sup> MARTIN, *Saint-Pierre*, 184 (don de M. Arthur Chenevière).

<sup>3</sup> DEONNA, *Musée d'Art et d'Histoire*, Collections arch. et historiques, moyen âge et temps modernes, 1929, 82, 120, réf.; *PS.*, nos 547 et 719, réf., fig.; *LA.*, 465, réf., 346, fig. 226; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 105, 126; MARTIN, *Saint-Pierre*, 164.

<sup>4</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 35.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 26, 118; *G.*, XXVII, 1949, 166.

<sup>6</sup> « ... la statue du dit Seigneur Duc, laquelle étant exposée à la vue d'un chacun au travers d'un treillis peut causer de l'idolâtrie, ce qui a déjà paru, deux pasteurs et un ancien ayant vu des étrangers, hommes et femmes, à genoux au-devant de la dite statue à laquelle ils adressaient leurs prières, et que dans le voisinage on dit qu'on a trouvé au temple le corps d'un saint, lequel a été posé dans la dite chapelle pour y être adoré. Que pour empêcher l'idolâtrie, il ne suffit pas de couvrir la dite statue d'un drap ou de mettre un rideau devant le treillis, qu'au contraire cela l'échauffe et l'anime. » *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, 84; II, 1892, 106.

<sup>7</sup> PICOT, *Hist. de Genève*, III, 10; RIGAUD, *RBA* (2), 81, note; MAYOR, *Le mausolée du duc Henri de Rohan*, 1890, 23; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 107; *LA.*, 347, note 1.

<sup>8</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 115; MAYOR, *l. c.*

<sup>9</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 108; DOUMERGUE, *Jean Calvin*, III, 287; *G.*, XXVIII, 1950, 53.

<sup>10</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 116-7.

\* \* \*

En 1794, lors de la Révolution genevoise qui désaffecta le temple et en fit un édifice civil<sup>1</sup>, on rétablit la communication entre l'abside et la chapelle, obturée par le monument et on démolit celui-ci en partie<sup>2</sup>, dont les marbres furent transportés à l'extérieur. Le caveau fut ouvert<sup>3</sup>, les bières de plomb enlevées et utilisées pour leur métal. Les ossements furent réunis dans une caisse que l'on recouvrit du relief héraldique en plâtre enlevé à la muraille; on le retourna, et on y incrusta une lame de plomb avec inscription constatant l'ouverture de la tombe<sup>4</sup>. La caisse fut remplacée dans le caveau<sup>5</sup> et celui-ci rempli de terre. On remit en place l'ancienne dalle funéraire du duc, et, le sarcophage ayant disparu, on ouvrit le passage communiquant avec l'abside<sup>6</sup>.

Abandonnés au dehors, les marbres du tombeau furent remplacés à l'intérieur, mais sans ordre, en 1801. En 1820 la Société des Arts et la Société économique proposèrent la restauration du monument, mais ce n'est qu'en 1825 que la question fut reprise et que la restauration fut exécutée en 1826 aux frais du gouvernement<sup>7</sup>, « comme étant un objet d'ordre public et tenant à l'histoire ». L'armure que l'on mit alors sur le sarcophage était faite de pièces disparates qui furent enlevées ultérieurement<sup>8</sup>, pour être remplacées par la couronne en marbre actuelle.

<sup>1</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 109 sq.

<sup>2</sup> *Ibid.*, I, 1891, 106; II, 1892, 112. Rapport de la commission : « vu la nécessité de procurer deux issues parallèles aux citoyens qui, dans la nouvelle position des loges, seront appelés à venir voter dans cette partie de l'église, la seconde porte de sortie ne pourrait s'ouvrir que dans la chapelle de Rohan et qu'il était indispensable de déplacer son tombeau en transportant ailleurs le marbre et les matériaux pour en disposer, au besoin, d'une manière utile; que les principaux ornements de ce tombeau, comme les colonnes et les chapiteaux, pourraient rester à leur place; qu'on pourrait même tirer parti du fronton pour l'inscription des Droits de l'homme. » MAYOR, *Le mausolée*, 20 sq. Il semble donc que le monument n'ait été entièrement démoli, mais seulement le sarcophage. Cf. MAYOR, *l. c.*

<sup>3</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 113; BLAVIGNAC, *MDG.*, VIII, 1852, 10 : « le cercueil du prince et de son épouse étaient en plomb; une glace ajustée au premier permettait de voir le cadavre en bon état de conservation, mais au contact de l'air la décomposition fut instantanée; le corps de la duchesse était parfaitement conservé. »

<sup>4</sup> Texte de l'inscription, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, 106, note 3; II, 1892, 113; MAYOR, *Le mausolée*, 20 sq.; *PS.*, 267, texte.

<sup>5</sup> BLAVIGNAC, *MDG.*, VIII, 1852, 10, dit à tort : « Ces dépouilles mortelles furent réinhumées dans le cimetière de Plainpalais, avec le cœur du prince, qui se trouvait dans une cassette en plomb; une autre boîte contenait la copie de l'inscription qui se lit encore sur le marbre. » Selon H. Mallet, contemporain de l'exhumation de 1794, les corps furent laissés en place; MALLET, *Description de Genève*, 1807, 149; *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 119, note 1.

<sup>6</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 113-4.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 114 sq.; BLAVIGNAC, *MDG.*, VI, 1849, 112; MAYOR, *Le mausolée*, 23.

<sup>8</sup> MAYOR, 24 : « Enlevées il y a quelques années. » Les pièces, étriers, boucliers en fer ciselé, ont été restituées au Musée, *LA.*, 346, note 3.

On avait enlevé en 1835 la cloison de planches; en 1847, les galeries, et le monument était de nouveau entièrement visible, mais bien délabré<sup>1</sup>. A l'occasion du remplacement de l'ancienne statue du duc par la nouvelle, on procéda à diverses réfections<sup>2</sup>: raccordement et polissage des éléments du tombeau, redorure de lettres, degrés neufs à l'entrée de la chapelle, enlèvement du badigeon noirâtre qui couvrait les piliers et les chapiteaux depuis 1638. Et comme le dallage en mauvais état devait être refait, on en profita pour ouvrir une seconde fois le caveau<sup>3</sup>. La dalle funéraire qui le recouvrait et qui était engagée aux deux tiers sous le sarcophage fut enlevée, et l'on constata, comme le disaient Sénebier et d'autres auteurs, que c'était bien celle de l'évêque Guillaume de Marcossey, dont l'autre face avait été utilisée pour l'épithaphe du duc; elle fut alors déposée au Musée. Au-dessous, on trouva l'écusson en plâtre, avec l'inscription en plomb de 1794<sup>4</sup>. Dans le caveau on identifia, parmi la terre, les ossements pêle-mêle de trois squelettes, avec deux crânes seulement. Déposés dans une caisse en chêne, ils furent replacés dans le caveau, avec le relief héraldique en plâtre et la plaque de 1794. Sur la caisse, on mit une nouvelle inscription, datée de 1890, constatant cette seconde ouverture de la tombe<sup>5</sup>. On fit une copie de l'ancienne épithaphe du duc, que l'on plaça, non comme celle-ci sur l'ouverture même du caveau, mais parallèlement au sarcophage<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 118: « Le mausolée seul avait été laissé dans l'état de délabrement (ce terme s'applique plutôt au sarcophage), occasionné par son déplacement au siècle dernier. »

<sup>2</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 118 *BHG.*, I, 1892-7, 109, 117; MAYOR, 24.

<sup>3</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, I, 1891, 106, note 3; II, 1892, 118 sq.

<sup>4</sup> MAYOR, 25. Voir plus haut.

<sup>5</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 122 (texte); MAYOR, *Le mausolée*, 1890, 32-3; *PS.*, 267 (texte).

<sup>6</sup> *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, II, 1892, 123; MARTIN, *Saint-Pierre*, 164; MAYOR, 32-3.

